

(Lire en page 2)

5 sous le numéro

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

MONTREAL, MARDI, 13 DECEMBRE 1955

(Photo "PC")

choix en nom français pour le
plus grand hôtel de Montréal e
peut-être du Canada a vraisem
blablement plus d'importance
c'est-à-dire que son donm
le lieutenant-gouverneur et an
donne le nombre passablement
e plus considérable de personne
qui vont y passer. Et comme l
est réclamé par à peu près tout
la population pourquoi le gou
vernement de Québec dédaigne
rait-il davantage de son occup
c'est-à-dire le nom occupé
simple citoyen étranger qui de
mande parfois à changer son
nom afin de se déguiser sous u
patronyme faisant plus couleu

Chronique judiciaire

Deux peines d'emprisonnement de 6 mois imposées à des accusés de méfait public

par Yves LAPIERRE

Deux sentences d'emprisonnement de six mois ont été imposées à des jeunes gens, à la suite de l'émotion de vendredi dernier. Donat Bernatchez et Jean-Jacques Jourdain ont été condamnés à six mois de prison pour méfait public.

C'est le juge Pascal Lachapelle qui a imposé ces sentences. A Bernatchez, il a rappelé qu'en mars dernier, il était devant la Cour sous une accusation de vol avec violence et qu'il aurait dû se tenir loin de l'émotion. L'accusé, qui a donné comme adresse l'angle Masson et Champlain, a été condamné à six mois de prison. Le juge Lachapelle a dit à ce dernier qu'il avait endommagé la propriété publique et que, de plus, il avait un casier judiciaire, avant de lui imposer la sentence précitée.

Un autre accusé de méfait public, Robert Décarie, 18 ans, qui vit à la maison de ses parents, a été condamné à six mois de prison. Le temps de détention de Décarie sera calculé à partir du moment de son arrestation. Un autre prévenu, qui possédait un casier judiciaire, a été condamné à six mois de prison pour avoir brisé de 10 à 15 fenêtres de tramways ou autobus. Il s'agit de Aurèle Lefebvre, qui a déjà eu des démêlés avec la justice en 1953.

Joseph Pinaut et Guy Simard, tous deux accusés d'avoir troublé la paix publique, ont été libérés sous cautionnement. Ils ont nié leur culpabilité et auront leur procès le 19 décembre.

René Rivest, 18 ans, qui vit avec ses parents, connaîtra son sort le 16 décembre prochain. Il est accusé d'avoir résisté à un officier de police.

Horace Nobert, 32 ans, accusé d'avoir troublé la paix publique, a été condamné à six mois de prison et à \$50 d'amende et les frais ou un mois de prison.

Aurèle Chamberland, 18 ans, qui n'a pas de dossier, a été condamné au temps passé en prison après s'être reconnu coupable d'avoir obstrué la circulation des piétons, de même que Fernand Paquette.

Armand Corbin, accusé d'avoir troublé la paix publique, devra payer \$50 d'amende et les frais ou passer un mois en prison. Il aura jusqu'à la fin du mois pour s'acquitter de son amende.

PARACHUTISTE

Un parachutiste de l'Armée canadienne était au nombre des accusés; il s'était reconnu coupable d'avoir troublé la paix. Il a été condamné au temps passé en prison.

Il portait son uniforme et les décorations obtenues en Corée, lorsqu'il s'est présenté devant le juge Lachapelle.

Ce dernier lui a déclaré qu'en tant que soldat, il aurait à maintenir l'ordre au lieu de le troubler. L'accusé, Joseph Bignard, était attendu à sa sortie de la Cour, par un officier de l'Armée.

DEUX ACCUSATIONS

Gérard Ducharme a été condamné à deux mois de prison pour assaut et à 15 jours supplémentaires pour avoir troublé la paix. Quant à Raymond Perrier, contre qui deux accusations ont également été portées, il a été libéré sous un cautionnement de \$150, en attendant son procès, le 22 décembre. Il avait d'abord plaqué coupable mais il a ensuite changé d'avis et a nié sa culpabilité.

Deux accusations ont également été portées contre Tony Angelo, dont le procès s'ouvrira le 19 décembre. Il a été libéré sous un cautionnement de \$200.

Claude Durocher, accusé d'avoir obstrué la circulation, a été condamné à \$20 d'amende ou 15 jours de prison.

Quant à Claude Milton, qui était représenté par un avocat, son client était issu d'une bonne famille et qu'il a un emploi. Il a été condamné à \$50 d'amende ou 15 jours de prison pour avoir troublé la paix publique.

Pierre Lacaille, accusé d'avoir obstrué la circulation, a été condamné au temps passé en prison; il n'a pas de dossier judiciaire, de même que Claude Lapalme, qui devait répondre à la même accusation.

Les causes de 49 autres accusés ont été remises à vendredi pour procès; ils ont tous nié leur culpabilité. Plusieurs d'entre eux sont accusés de méfait public.

En tout, 34 accusés ont connu leur sort, hier après-midi, sans compter 25 adolescents qui ont reçu leur sentence en Cour du Bien-Être social; ceux-ci sont âgés de moins de 18 ans.

Ces jeunes "juvéniles" comme on dit dans le langage du Palais, ont tous reconnu leur culpabilité et ont été condamnés à des amendes variant de \$10 à \$25.

Samedi, le juge Pascal Lachapelle a déclaré que toutes les causes issues de l'émotion de vendredi seraient entendues au mérite.

Quant à Me Georges Emery, avocat de la Commission de Transport de Montréal, il a demandé au tribunal de se montrer sévère et d'imposer des sentences exemplaires. Il a ajouté que les pertes totales que la Commission a subies vendredi se chiffrent par \$100,000, en dommages et pertes de revenus.

Cadeau de Noël à deux enfants

Après avoir déclaré coupable de récel une jeune mère de deux enfants, le juge Marchal Nantel a pris en considération la peine qu'aurait les enfants d'être privés de leur mère à Noël et il a libéré la femme jusqu'au 29 mars, sur cautionnement pour garantir sa bonne conduite.

La jeune mère avait été accusée de récel d'une cape de fourrure d'une valeur de \$100. Cette cape avait été trouvée dans sa chambre par les policiers. En réponse aux questions des limiers, l'accusée avait répondu qu'elle avait acheté l'objet d'une inconnue pour une valeur de \$30.

D'après le juge Nantel, la couronne a prouvé, en cette affaire, que l'accusée était en possession récente de l'objet volé et qu'elle savait que cet objet avait été volé, comme le démontrent les ex-

plications qu'elle a tenté de donner à la Cour sur cette possession. Or, ces deux points sont les éléments essentiels du récel.

Le juge a donc trouvé l'accusée coupable. Aussitôt le verdict prononcé, celle-ci se mit à pleurer. Me Pratte, son avocat, se présenta alors au tribunal que cette jeune femme a perdu son mari il y a quelques semaines et qu'elle a deux enfants dont elle est le seul soutien. Me Pratte insista sur le fait que les plus pénalis, en cette affaire, seront les enfants, qui seront privés de leur mère à Noël, si celle-ci est emprisonnée.

Le juge décida alors de libérer la maman jusqu'au 29 mars, en prenant en considération le fait que la fête de Noël est toute proche.

Drouliskos acquitté

Un Grec dans la cinquantaine a été acquitté de l'accusation d'avoir obtenu une somme de \$3,000 sous de fausses représentations de M. Michael Sampson, propriétaire du restaurant Rector. Le juge Armand Cloutier a rendu cette décision après que l'avocat de Mike Drouliskos eut représenté au tribunal, premièrement, l'objet de la présumée fraude n'existait plus au moment où elle aurait été commise, et, deuxièmement, qu'on n'avait pas prouvé au procès, qui s'est instruit il y a quelques semaines, que c'est l'accusé qui a fait les démarches préliminaires à l'obtention de la somme susmentionnée.

Concernant le premier argument de la défense, le Code criminel prévoit que lorsque l'objet d'une présumée fraude n'existe plus, il ne peut y avoir fausses représentations.

Cet objet, en l'occurrence, est le renouvellement du permis municipal de vente de boissons alcooliques du restaurant Rector.

L'accusé aurait déclaré à M. Sampson que son permis ne serait pas renouvelé s'il ne lui versait pas une somme de \$3,000. Or, M. Sampson avait obtenu le renouvellement de son permis quelques heures plus tôt.

De plus, une preuve de la poursuite consistant en des bobines enregistrées de conversations téléphoniques n'a pas été acceptée par le tribunal.

Renvoyés au bagne pour cinq ans

Deux anciens détenus du pénitencier fédéral de St-Vincent-de-Paul ont été renvoyés à cette institution pénitentiaire par le juge Marchal Nantel. Tous deux y purgeront une peine de cinq années de détention après avoir été reconnus coupables d'avoir dévalisé la voiture de deux chas-

seurs qui s'approprièrent à aller pratiquer leur sport favori. Adrien Brazeau et Yvon Roussel avaient été libérés conditionnellement alors qu'ils purgeaient des peines respectives de 15 et 8 ans de pénitencier après avoir été reconnus coupables de vols à main armée.

Les deux apaches ont été pris sur le fait alors qu'ils faisaient main basse sur des effets de deux chasseurs; ces effets ont été évalués à \$150.

Turcot comparait pour récel

Gérard Turcot, 31 ans, devra faire face à une accusation de récel de timbres-postes. Ces timbres ont été volés dans un bureau de poste de la rue Ste. Catherine ouest, il y a quelques temps.

Turcot a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité à cette accusation, de même qu'à l'accusation d'avoir volé pour \$4,000 de marchandises dans un magasin de lingerie. Il est représenté par Me Léonce Plante. Ce dernier n'a pas demandé que son client soit libéré sous cautionnement, parce qu'il possède une feuille de route chargée. Il s'est cependant dit surpris de voir que son client est arrêté chaque fois qu'il se commet un vol dans son quartier.

L'enquête préliminaire de Turcot s'instruit mercredi.

5 personnes trouvées dans une présumée maison de débauche

Le présumé tenancier d'une maison de débauche a été arrêté dans la nuit de samedi à dimanche par les limiers de l'escouade de la moralité. Il a comparu en Cour municipale hier matin, devant le juge Simard, en compagnie de quatre autres personnes trouvées sur les lieux.

Charles Lavoie, 1068 rue de la Montagne, a nié sa culpabilité à l'accusation d'avoir tenu une maison de débauche à son domicile. Il devra se présenter en Cour aujourd'hui pour connaître la date de son procès.

Deux des personnes arrêtées en même temps que Lavoie ont avoué leur culpabilité et ont été condamnées à \$25 d'amende et les frais. Un négro américain de passage à Montréal, qui se trouve au nombre des prévenus, a été invité instantanément à regagner son pays. Les autres ont nié leur culpabilité et ont été libérés sous un cautionnement de \$500. Ils devront se présenter en Cour en même temps que Lavoie pour connaître la date de leur procès.



Prime de \$50. par renard tatoué

QUEBEC — Les autorités du département de la Chasse et de la Pêche ont le plaisir d'annoncer au public que la campagne entreprise en 1954 contre les renards a produit des résultats sans précédents et qu'elles jugent à propos d'étendre ce système de contrôle à une autre région agricole.

On sait qu'une prime spéciale de \$50.00 était accordée pour chaque renard tatoué, retourné au département. Quelque cent renards tatoués furent ainsi libérés dans les régions de Montréal et de Québec comprenant les comtés de Bagot, Beauce, Beaufort, Bellefleur, Chaudière, Châteauguay, Dorchester, Huntingdon, Iberville, Laprairie, L'Assomption, Laval, Lévis, Lotbinière, Mégantic, Missisquoi, Montmagny, Montmorency, Naperville, Portneuf, Québec, Richelieu, Rouville, Soulanges, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Terrebonne, Va-

Ne servez pas de boissons alcooliques aux chauffeurs de camion

Le verre de boisson forte qu'on offre au chauffeur de camion pendant les fêtes de Noël et du Jour de l'An n'est pas une marque d'hospitalité et peut entraîner un accident grave, déclarait aujourd'hui M. Camille Archambault, directeur des relations extérieures de l'Association du Camionnage du Québec et vice-président de la Conférence canadienne de Sécurité routière.

"Pendant les Fêtes", expliquait M. Archambault, "le public, d'une façon générale, veut se montrer aimable envers les chauffeurs de camion. Cependant, dans leur désir de témoigner leur appréciation de leur hospitalité aux chauffeurs de camion, les gens leur servent trop souvent un verre de boisson alcoolique. Cette pratique répétée à une série de livraisons peut aisément transformer un chauffeur généralement prudent en une véritable menace pour la vie des piétons et autres automobilistes."

Au lieu d'un verre de boisson alcoolique, suggère M. Archambault, pourquoi ne pas offrir au chauffeur de camion une bonne tasse de café fort ou tout autre stimulant non alcoolique qui l'aidera à demeurer vigilant au volant et à combattre la fatigue? Les clients et amis qui accueillent de cette façon les livreurs à domicile rendront service non seulement aux piétons et aux automobilistes, mais aideront les chauffeurs eux-mêmes à rentrer chez eux sains et saufs et à passer d'heureuses fêtes dans leur famille.

Emission de nouveaux timbres-poste au cours de 1956

L'honorable Hugues Lapointe, ministre des Postes, annonce que le Ministère des Postes émettra au moins six nouveaux timbres-poste au cours de l'année civile de 1956.

Le premier nouveau timbre-poste, qui sera émis le 23 janvier prochain, célébrera le sport d'hiver le plus populaire au Canada: le hockey. Dès le stade initial de la mise au point de ce timbre, le projet reçut l'appui chaleureux d'un des sportsmen les plus distingués du Canada, feu le député Lionel Conacher. La vignette a été dessinée par M. James Simpkins, d'Ottawa.

En avril 1956, deux autres timbres seront émis pour illustrer la faune sauvage du Canada. Ces timbres viendront appuyer la campagne en vue de la préservation de la faune sauvage au Canada.

Une figurine de 25c sera émise afin de permettre l'affranchissement et le paiement du droit de recommandation des lettres recommandées. L'affranchissement des envois-avion à destination de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie, ainsi que l'affranchissement des colis. Ce timbre soulignera l'importance de l'industrie chimique dans l'économie du pays.

Le timbre-poste courant de 10c sera également remplacé par une nouvelle vignette pour souligner cette fois-ci l'importance de l'industrie de la pulpe et du papier.

A l'automne, un timbre sera imprimé en vue de nous rappeler à quel point il importe de réduire les pertes inutiles causées par les incendies qu'on pourrait éviter.

D'autres détails sur ces timbres seront donnés plus tard.

Les mots croisés du "Devoir"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- 1-Applaudissements
- 2-Image déformée
- 3-Concurs — Qui ne chauffe plus
- 4-Attacha
- 5-Accélérons — A moi
- 6-Voit revenir les hirondelles — Refusons d'admettre
- 7-Particules de base de la matière — Tenta
- 8-Vêtements — C'est être égoïste que d'y trop penser
- 9-Fin d'infinifit — Sans valeur
- 10-Souvent accolés — Mention
- 11-Repos
- 12-Raisonnable — Pénètre

Solution de vendredi

- Horizontalement:—
1-TREPIGNEMENT; 2-REVERIE; 3-OTEE; 4-APEURER; 5-ERES; 6-NO; 7-RENE; 8-GAT; 9-SURES; 10-MALES; 11-RESERVES; 12-VE; 13-SE; 14-SAURA; 15-TED; 16-DENI; 17-AIL; 18-CHERIT; 19-EN-TE; 20-CESAR.
- Verticalement:—
1-TRANSVERSE; 2-REPOUSSEE; 3-EVE; 4-MAT; 5-PEUREUSES; 6-IR; 7-IR-RESPIRABLE; 8-GIEN; 9-VU; 10-NE; 11-EMANER; 12-CC; 13-EGALISA; 14-HE; 15-MORAL; 16-DES; 17-10; 18-ETETER; 19-OTERA; 20-NES; 21-SOUVENIR; 22-TE; 23-INEDIT.

Armée allemande

Velo contre des officiers supérieurs

BONN (PA)—La composition du haut-commandement de la nouvelle armée soulève déjà des conflits en Allemagne occidentale.

Le puissant Comité des citoyens, qui a droit de veto sur toute nomination d'un officier supérieur, a récemment rejeté la candidature de deux officiers de l'état-major général de l'ancienne armée allemande que le ministre à la Défense, M. Theodor Blank, voulait faire majors-généraux en raison de leur expérience militaire et du rôle qu'ils ont joué dans la préparation de l'armée qui se forme actuellement peu à peu.

360 est. rue Rachel, Montréal MA. 4107

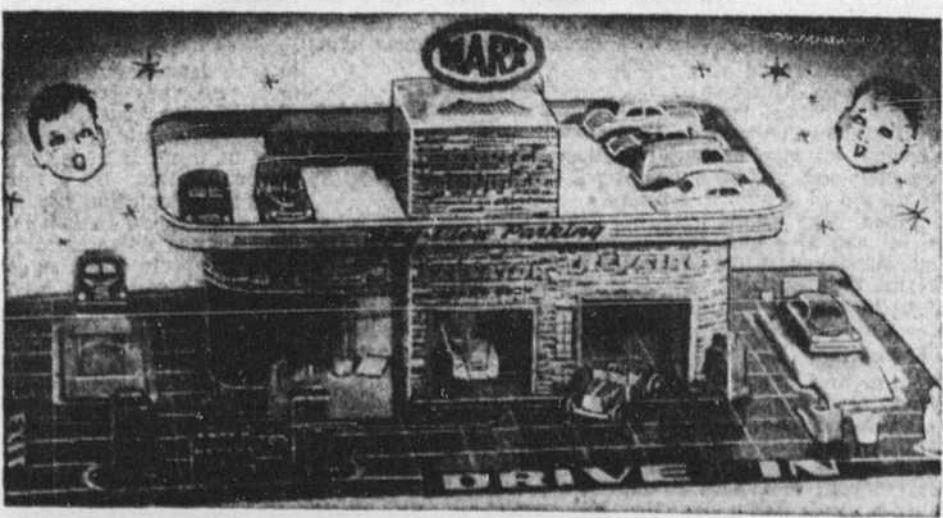
J.W. JETTE LEE
CHAUFFAGE - PLOMBERIE

OFFRE D'EMPLOI

Jeune homme dans la vingtaine ayant fait sa 12ième, ambitieux, bonne éducation familiale, bilingue désirant se faire une carrière dans l'assurance générale pour bureau important de Montréal.

Application confidentielle
Ecrire 22, Le Devoir

EATON



Service station tout métal!

Cadeaux rêvés des petits garçons!

C'est un cadeau qui plaira. Métal bien lithographié qui durera et durera. Parfaite reproduction des vraies. Comporte un monte-charge qui fonctionne, une pompe à essence, des autos, des casiers à bidons d'huile, des casiers pour batteries d'autos, un réservoir à air, et bien d'autres choses. Achetez sans délai. Vous économiserez réellement. Ecrivez, téléphonez, venez!

Prix spécial
EATON
5.99

SIGNEZ PL. 9211 — demandez le Service des commandes.

LA VILLE DES JOUETS (RAYON 227), AU QUATRIÈME, CHEZ EATON

T. EATON CO.
OF MONTREAL LIMITED

Pour mieux accommoder le public pendant les vacances de

NOËL

et du

JOUR de L'AN

des trains supplémentaires seront en service et des changements seront effectués aux horaires réguliers entre

MONTREAL
et
QUEBEC
LAURENTIDES
SHERBROOKE
OTTAWA
VAUDREUIL-RIGAUD

Renseignements complets en consultant les horaires de nos agents

Pacifique Canadien

L'EAU

révèle la vérité au sujet du whisky.



Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83". L'eau, claire ou gazeuse, fait ressortir la saveur naturelle et le bouquet du whisky.

Seagram's "83"

Whisky Canadien

Seagram's en toute confiance

Voici la toute nouvelle première VANGUARD 1956 dont vient de prendre possession M. Jos. Benoit de Garage Benoit Engr., 7865, St-Hubert, des mains de M. P. Baxter, gérant général pour l'Est du Canada de Standard Motors (Québec) Ltd. Etaient présents, M. Achille Lalonde en charge des ventes pour Standard, M. Roland Benoit, accompagnés du personnel des ventes.

En marge des troubles de vendredi

La Commission de transport rend hommage au courage de ses employés

M. Arthur Duperron, Ing. P. président et gérant général de la Commission de transport de Montréal, et les commissaires de la C. T. M., ont publié hier une déclaration dans laquelle ils rendent hommage au courage et à l'esprit d'initiative de tout le personnel du transport en commun montréalais à l'occasion des graves troubles de vendredi dernier. Ils soulignent aussi leur fierté et celle de tout le public de la métropole devant la conduite admirable des employés de plusieurs services de la Commission, en marge des mêmes événements.

Voici le texte de la déclaration conjointe des commissaires: "La Commission de transport de Montréal est heureuse de rendre hommage au courage et à l'esprit d'initiative manifestés par tout son personnel pendant

les graves troubles qui ont eu cours à Montréal vendredi dernier.

"Menacés par des bandes de malfaiteurs absolument incontrôlables, les gardes moteurs et conducteurs de tramways et les chauffeurs d'autobus ont tous conservé un rare sang-froid, et ils ont assuré la sécurité la plus complète possible des voyageurs et de la propriété de la Commission. Malgré le danger auquel ils étaient exposés, ils sont demeurés à leur poste et ont suivi le plus fidèlement possible toutes les consignes données.

"Il faut aussi rendre hommage aux surveillants, inspecteurs, etc., qui se sont dévoués sans compter pour tenter de maintenir un service d'une certaine efficacité, dans des conditions tout à fait désespérées.

"Un rare courage et un brillant esprit d'initiative ont aussi été manifestés par les employés des équipes de dépannage et de réparation, qui, travaillant au milieu des manifestants, ont cherché à tenir tous les véhicules de la Commission en état de fonctionnement et ont réussi à assurer le retour aux garages au moment voulu.

"Toute la population de Montréal sera également reconnaissante aux équipes d'entretien et de réparation qui ont travaillé pendant toute la fin de semaine et ont permis au public de profiter d'un service régulier, donné par des voitures en bon état, dès le début de la fin de semaine.

"La Commission et tous les Montréalais ont noté la conduite exemplaire et courageuse de milliers d'employés du transport en commun, et ils en ont extrêmement fiers."



Elle implore son intercession — L'archevêque russe Boris a été accosté à son arrivée à Ottawa par une femme en larmes qui avait une faveur à lui demander. Sa vieille mère est encore en Russie et les autorités de ce pays refusent de la laisser partir pour le Canada. Cette femme implore donc l'archevêque afin qu'il intercède auprès des soviets et lui permette ainsi de revoir sa mère. Il s'agit de Mme Lydia Szwarczkoska, qui a aussi remis à l'archevêque une lettre pour sa mère. (Photo "PC")

Y a-t-il encore des Puritains...

(suite de la 1ère page)

A ma surprise, la pensée de notre régénération morale ne le réjouissait pas entièrement. Et alors j'ai compris le rôle symbolique que jouait ce personnage dans son esprit et dans celui de plusieurs autres: oui, soyons chez nous des gens comme il faut. Ayons une province propre. Pourtant, la nature humaine étant ce qu'elle est, il n'est peut-être pas interdit d'avoir au Canada au moins une grande ville (d'ailleurs) où l'on peut se rendre et pêcher en toute liberté d'esprit. Sans doute, c'est là une fonction un peu méprisable; mais peut-être serait-il allé jusqu'à nous donner le rôle du père Gaucher (vous savez, dans le conte d'Alphonse Daudet), c'est-à-dire du jeune moine qui perd son âme pour le salut de la communauté. Je lui fis comprendre que cette marque un peu spéciale d'enthousiasme n'excitait pas mon enthousiasme. Alors nous en sommes revenus au problème de l'alcool dans les Prairies.

Comme des collégiens. Revoyons comment les choses se passent. Si je prétends boire un coquet avant souper, je dois acheter un permis et une bouteille, garder celle-ci bien bouchée, revenir à ma chambre par des raccourcis, absorber là — et là seulement — ma petite dose de vice; puis me redresser et me

rendre, le front pur, à la salle à manger. Je ne pourrais quitter l'hôtel avec une bouteille à moitié remplie; la solution sera donc de la vider dans le lavabo, ou dans mon ventre, ce qui me rendrait ma tête peu claire. A vrai dire je n'aime surtout pas l'esprit qui anime ces attitudes, et condamne l'homme de quarante ans à agir comme un collégien. Je n'aime pas davantage ces petites fêtes que l'on m'a contées: chacun cache une bouteille dans sa poche, remplit son verre quand le garçon regarde ailleurs, et boit rapidement, lourdement, secrètement.

Pourquoi. Alors j'ai demandé comment des hommes aussi joyeux et ouverts pouvaient se résoudre à adopter une telle attitude (et plusieurs autres, comme par exemple d'interdire le sport commercialisé le dimanche). Certains m'ont dit: "Il faut qu'une certaine austérité calme les ardeurs trop vives du pionnier, après les folies du premier établissement". D'autres ont ajouté: "Ce sont les femmes qui ont joué le rôle de moralisatrices. Quand elles sont arrivées, on buvait encore beaucoup; elles ont vu tant de vies ruinées par l'alcool; elles ont installé le règne de la vertu". Pour d'autres, "cela nous est venu d'Ecosse,

via l'Ontario." Il s'agirait d'une tradition britannique. On invoquait aussi l'attitude du cultivateur, généralement plus austère que l'habitant d'une attitude morale et religieuse s'appelle, dans mon vocabulaire du moins, du puritanisme. Soyons honnêtes, les Anglo-Saxons et les protestants n'en ont pas le monopole. J'étais bien naïf tantôt en prêtant au puritain la mine de Cromwell: est-ce que dans nos campagnes québécoises, fort souvent, nous n'avons pas été à notre manière des puritains joyeux? Et si aujourd'hui, un Westerner venait au Québec, il s'étonnerait de constater que dans nos maisons d'enseignement nous séparons les filles des garçons pour des motifs moraux dont plusieurs lui paraîtraient jansénistes. On est toujours le puritain de quelqu'un...

Le vrai Puritain n'est pas un être médiocre. Ses croyances religieuses sont courageuses et vigoureuses. Il est capable de grandeur. Il exige beaucoup de la nature humaine; mais en même temps, comme il lui fait peu confiance, il inscrit dans ses lois et ses règlements, en conséquence, la peur avant l'amour et la liberté. Ayant remarqué que le péché se présente souvent sous des formes charmantes, il se méfie des actions agréables et regardera parfois les plaisirs, même innocents, comme peccamineux.

Mais ce qui m'intéresse ici, et bien plus que la législation sur l'alcool, c'est que le puritanisme est, sur le plan religieux, une prise de position catégorique. Je n'aurais pas cru que dans cette contrée nouvelle et débordante de vie, le sentiment religieux pût inspirer de la sorte jusqu'à la vie publique; qu'un peuple aussi gai et d'allure aussi dégagée eût une attitude religieuse aussi austère et même ascétique; qu'une population aussi mélangée, dont les origines sont si diverses et dont une partie vit encore par groupes, fût aussi unanimement influencée par elle. Je devais apprendre en Alberta que cette influence est encore plus décisive.

Audré LAURENDEAU

Partie de cartes au centre paroissial St-Edouard

Il y aura, ce soir à 8 h., une grande partie de cartes au Centre paroissial de St-Edouard, aux

profits des enfants de Nazareth et de Bethléem. Cette manifestation est organisée par le Centre de la Bible de Montréal. Pour réservation de billets, téléphonez à LA 4-1124.

Duplessis présentera un projet de loi sur le papier-journal

QUEBEC (PC) — C'est aujourd'hui que l'Assemblée législative sera probablement saisie d'un projet de loi en vertu duquel l'industrie provinciale du papier-journal sera peut-être soumise à une régie de l'Etat.

Le premier ministre, M. Duplessis, a annoncé hier qu'il déposerait un bill touchant "la vente, la distribution et la production du papier-journal" provenant des terres de la Couronne. On croit savoir que la question sera débattue cet après-midi à la rentrée parlementaire, les députés n'ayant pas siégé depuis cinq jours.

La déclaration qu'a faite le premier ministre aux journalistes ne mentionne pas nommément la régie. Mais, le projet de loi étant soumis au moment où les compagnies viennent d'annoncer des majorations de prix, il ne fait pas de doute que des mesures restrictives seront prévues dans le bill, d'autant plus que le chef du gouvernement a déjà déclaré qu'il entendait y recourir.

Toutefois, le projet de loi ne visera probablement que les sociétés qui utilisent le bois des terres de la Couronne pour ensuite le re-

vendre, sous forme de papier-journal, aux publications du Québec.

"Nos forêts" M. Duplessis, après avoir souligné que les éditeurs et le peuple du Québec sont les "co-propriétaires de nos forêts", a déclaré déjà qu'il imposerait des régies à moins que les sociétés ne dispensent les journaux du Québec de la manœuvre qu'elles viennent d'annoncer.

C'est dans la région du Lac Saint-Jean, à l'automne, que M.

Duplessis avait, en premier lieu, laissé prévoir une telle mesure. Depuis, à deux reprises, il avait réitéré sa menace.

Par ailleurs, le chef du gouvernement estime que les prix qu'exigent les compagnies à l'extérieur de la province ne le concernent pas. On peut donc prévoir que le projet de loi, quel qu'il soit, n'affectera pas les prix pratiqués dans les autres provinces canadiennes et aux Etats-Unis.

Jusqu'ici, 11 compagnies ont annoncé des augmentations des prix, variant de \$3 à \$5 la tonne.

Recherches actives dans la région de Montréal pour y découvrir du pétrole

MONTREAL (PC) — Des recherches se poursuivent constamment dans une région de 10,000 milles carrés, entourant la métropole, en vue d'y découvrir du pétrole ou du gaz naturel.

Bien qu'on ait jusqu'ici découvert un peu de gaz naturel et certains indices de dépôts d'huile, personne ne saurait encore prédire si la région de Montréal deviendra

tôt ou tard rivale des célèbres champs pétrolifères de l'Alberta. Il y a maintenant quatre ans qu'on poursuit des recherches géologiques dans la région métropolitaine et le gouvernement provincial a accordé au cours de cette brève période des droits d'exploitation à quatre compagnies. L'Imperial Oil a ainsi obtenu une concession de 600,000 carrés, sur la rive sud du St-Laurent, près de Montréal. Les autres firmes qui

ont bénéficié des concessions provinciales sont: la Eastern Canada Gas and Oil qui a des droits d'exploitation sur une superficie de 128,000 milles carrés près de Saint-Jean; la Oilmont Petroleum, qui détient des droits sur toute la superficie de l'île Jésus et en plusieurs endroits entre Montréal et la frontière newyorkaise; et enfin la Great West Grass Petroleum, qui a obtenu des droits d'exploitation sur une vaste superficie à

peu près délimitée par le lac St-Pierre et Trois-Rivières.

Projets surprenants

L'une des premières sociétés pétrolières de la région, la Eastern Canada Gas and Oil Company, a fait faire des prélèvements techniques dans la région de Saint-Jean, en 1952. Le géologue et ingénieur-consail Desiderio Zorzo a découvert du gaz à plusieurs endroits à 25 milles au sud de Montréal, mais d'autres sondages doivent être effectués prochainement afin de déterminer la quantité de gaz exploitable.

On doit creuser davantage certains puits dans l'espoir de découvrir des veines d'huile.

L'Imperial Oil creusera probablement de son côté deux puits,

dès l'an prochain, dans le simple but de recueillir des renseignements d'ordre technique.

Cette dernière société a déjà effectué des études considérables sur les dépôts volcaniques dans la région de Montréal.

230 détenus obtiennent la libération

Les Fêtes disposent à la bonne conduite

OTTAWA (PC) — Quelque 230 détenus des prisons et pénitenciers de toutes les régions du Canada ressentent déjà les effets libérateurs de la période des Fêtes et leur bonne conduite leur a valu la libération.

La Division des pardons du ministère de la Justice a d'ailleurs coutume d'élargir ainsi chaque année à cette époque un certain nombre de prisonniers.

Dans la majorité des cas, les détenus ont purgé au moins la moitié des sentences imposées. Jusqu'à ces dernières années pourtant ils devaient en purger les deux tiers. Parmi ceux qu'on libère cette année, il est quelques condamnés à la prison à perpétuité. Les hommes sont élargis à la signature d'un "parole" par lequel ils s'engagent à respecter la loi à la lettre durant la période qu'ils auraient normalement passée aux écrous. Il leur faut se rapporter chaque mois à la police et à intervalles réguliers à des agences de réhabilitation comme la John Howard Society et l'Armée du Salut.

Une réussite. Les autorités sont très satisfaites des résultats jusqu'ici rencontrés. Seule une proportion de cinq pour cent des prisonniers libérés n'ont pas tenu parole.

Mais le temps des Fêtes fera passer de durs moments à ceux que leur alcoolisme avait fait condamner puisqu'ils ont dû promettre, avant d'obtenir le pardon, de s'abstenir de tous spiritueux. Avant leur départ, les détenus reçoivent des vêtements, une petite somme d'argent ainsi qu'un billet de transport à destination de la ville où ils avaient été condamnés.

Ils ne retrouvaient auparavant leur liberté que vers le 20 décembre mais depuis quelques années ils quittent les prisons plus tôt, vers le 5.

Les libérations conditionnelles ne sont pas accordées qu'à Noël mais aussi au printemps, à l'ouverture de la navigation et des ensemencements, à la fin de l'été lors des récoltes ainsi qu'en octobre lorsque débute la coupe du bois.

Elections en Grande-Bretagne

Les socialistes convaincus de la victoire de M. Gaitskell

LONDRES (Reuters) — Le vote a commencé en Grande-Bretagne pour le choix d'un successeur au leader travailliste, M. Clement Attlee, qui a démissionné de ses fonctions la semaine dernière. Tout indiquait, aux premiers rapports, que les socialistes sont d'ores et déjà convaincus que les députés travaillistes éliront Hugh Gaitskell comme leur nouveau chef. Ce dernier n'est âgé que de 49 ans.

La majeure partie des observateurs estime aussi que ni Herbert Morrison, ni Aneurin Bevan, n'ont beaucoup de chances de l'emporter sur leur adversaire

Gaitskell, en dépit de leur expérience. Gaitskell, en dépit de leur expérience, est à 67 ans le directeur adjoint du parti travailliste, tandis que M. Bevan en est considéré comme le mouton noir. Agé de 58 ans, il est le puissant leader de l'aile gauche du parti.

Quoi qu'il en soit, le vote est des plus secrets car seuls les députés travaillistes ont droit au scrutin qui se fait par écrit et par la poste.

Brève carrière

Le candidat favori dans ce tour de scrutin travailliste, M. Hugh Gaitskell, s'est fait de nombreux admirateurs au cours de sa brève

mais déjà brillante carrière politique.

Il s'est notamment acquis la confiance des Trade-Unions, qui comptent au-delà de 5,000,000 de membres et qui jouent un rôle influent au sein du parti travailliste, dont ils sont en quelque sorte les piliers.

Fait chancelier de l'Echiquier dans le dernier gouvernement Attlee, il s'est signalé par son aplomb et son sens aigu des affaires.

On ajoute à ses chances d'être élu comme successeur de M. Attlee le fait que l'on a insisté pour qu'il ne soit pas dans le parti, par suite de la défaite travailliste, aux dernières élections britanniques.

Le prélat russe accuse les E.-U. de pression contre la religion

OTTAWA (PC) — L'archevêque Boris, de l'Eglise orthodoxe russe, a accusé hier le gouvernement américain d'avoir exercé des pres-

sions contre la religion en refusant de lui accorder un visa pour entrer aux Etats-Unis.

Commentant ce refus à l'aide d'un interprète, l'archevêque Boris a ajouté, au cours d'une conférence de presse, que le gouvernement américain refuse par le fait même de laisser entrer aux Etats-Unis l'un des chefs spirituels de l'Eglise orthodoxe russe. L'archevêque représente en effet la patriarcale de Moscou auprès des Russes orthodoxes des deux Amériques.

A Washington entre temps, on a révélé que le secrétaire d'Etat a rejeté samedi les démarches diplomatiques de la Russie demandant qu'on permette à l'archevêque Boris d'entrer aux Etats-Unis et d'y demeurer indéfiniment afin d'y remplir ses devoirs en tant que chef spirituel des Russes orthodoxes aux Etats-Unis.

La note diplomatique de Washington affirmait que le gouvernement américain ne croit "ni appropriée ni désirable" la visite de l'archevêque Boris aux Etats-Unis, dans les circonstances présentes.

Les propriétaires

On veut que le nouveau rôle soit annulé

La Ligue des propriétaires de Montréal demandera à la Législature de Québec d'adopter une loi pour annuler le nouveau rôle d'évaluation de Montréal. C'est la résolution qu'ont votée hier soir quelques 500 propriétaires réunis en la salle St-Sacrement, à l'angle de rues St-Hubert et Mont-Royal.

Le président de la Ligue, M. A.D. Quintin, et les directeurs, MM. J.H. Dupuis, A.J. Gauthier et d'autres ont expliqué que le nouveau rôle d'évaluation n'était pas mieux que l'ancien et qu'il ne faisait que perpétuer des injustices vieilles de plusieurs décades.

L'ONU veut encore étudier la question du désarmement

NATIONS UNIES (PA) — La commission politique des Nations Unies a approuvé lundi une proposition selon laquelle on étudiera d'abord le programme d'inspection aérienne du président Eisenhower dans une nouvelle tentative pour briser l'impasse sur le désarmement.

L'Union soviétique et ses quatre satellites ont été les seuls à s'opposer alors que la commission, principal organisme politique de l'Assemblée générale, a voté par 53 à 5 en faveur d'une résolution relative au désarmement proposée par le Canada, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France.

La résolution n'a besoin maintenant que de l'approbation de l'Assemblée plénière. On prévoit un vote semblable à l'Assemblée. L'Union soviétique a dit qu'elle s'objectait à la proposition des quatre puissances parce qu'elle n'insiste pas sur la réduction des armes atomiques et "la menace d'une nouvelle guerre".

V. V. Kuznetsov, sous-ministre soviétique des Affaires étrangères et des représentants de l'Ukraine, de la Russie blanche, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie ont dit qu'en donnant priorité au plan Eisenhower on retarderait les progrès vers le désarmement.

Les quatre puissances ont révisé leur résolution afin d'y incorporer

les idées offertes par la Russie et l'Inde.

Telle qu'adoptée, la résolution invite la sous-commission du désarmement à continuer ses efforts pour en venir à une entente sur un plan de désarmement acceptable, conformément aux instructions de l'Assemblée générale de l'an dernier. La sous-commission est formée des quatre puissances qui ont présenté la résolution et de l'Union soviétique.

La résolution ajoute que la sous-commission devra donner priorité à l'application hâtive de mesures encourageantes comme le plan du président Eisenhower, prévoyant l'échange de plans militaires et l'inspection aérienne mutuelle, et le plan soviétique prévoyant l'établissement de postes de vérification dans les centres stratégiques.

La résolution invite aussi la sous-commission à étudier les propositions françaises, selon lesquelles l'argent épargné par le désarmement serait utilisé pour promouvoir l'économie des pays sous-développés, de même que le plan du premier ministre Eden qui prévoit des inspections limitées à titre d'expérience.

La sous-commission étudierait aussi les propositions indiennes relatives à la suspension des armes nucléaires et à une trêve dans la course aux armements.

Pour votre foie...
VICHY CELESTINS
eau minérale alcaline naturelle, importée de France
Méfiez-vous des imitations!!!
Exigez CELESTINS...
l'eau qui fait... du bien

Chaque famille est en voyage dans le TEMPS

Il fait bon parfois s'arrêter et feuilleter son album généalogique pour revoir les étapes passées.

INSTITUT GENEALOGIQUE
DROUIN

4184, rue Saint-Denis, Montréal — 119, boulevard Haussmann, Paris

FRAPIN

Contenu 28 OZS. MÉDAILLES D'OR DE PREMIERE CLASSE
TRADE MARK
P. Frapin & Co
Legonzac-Cognac
FRANCE

Maintenant en vente dans tous les magasins de la C.L.Q.

COGNAC
COURVOISIER
The Brandy of Napoleon
fait honneur à qui l'offre, plaisir à qui le boit
Vendu dans tous les magasins de la C.L.Q.

Les municipalités veulent un représentant à la Commission sur la pollution des eaux

La président de l'Union des municipalités, M. Fridolin Simard, maire d'Amos, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'il serait dans l'ordre que les villes aient leur représentant à la Commission sur la pollution des eaux.

M. Simard a dit que les municipalités étaient les premières intéressées dans le problème de la pollution des eaux, parce qu'il leur importerait en somme de prendre les mesures qui seraient jugées indispensables pour l'assainissement des cours d'eau. Le gouvernement provincial, dit-il, pourra certes accorder toutes les autorisations requises et même verser des fonds, mais il appartient aux conseils municipaux de régler les déversements des eaux d'égout dans les cours d'eau, d'écarter des industries les mesures qui seront jugées nécessaires pour le traitement de leurs eaux usées et de procéder en dernier ressort à la construction d'usines d'épuration.

Les dirigeants de l'Union des municipalités croient en conséquence que la nomination d'un représentant des villes à cette commission serait avantageuse tant pour les conseils municipaux que pour le gouvernement, du fait que les membres de cet organisme seraient mieux en mesure de tenir compte du problème municipal durant l'étude de la question dans son ensemble.

L'évaluation de la machinerie fixe

Parmi les autres grands problèmes municipaux, a dit M. Simard, celui qui pose l'évaluation de la machinerie fixe suscite bien des conflits. Actuellement les municipalités, sauf une dizaine qui en sont exemptées par des dispositions spéciales, sont tenues d'évaluer la machinerie pour fins de taxation. Les dirigeants de l'Union de la Législature la liste des villes qui obtiennent la dispense de taxer la machinerie, s'allonge. De telles exemptions sont propres à susciter des conflits entre les municipalités. Il serait donc souhaitable que toutes les municipalités sans exception, soient à l'avenir dispensées de l'obligation de procéder à l'évaluation de la machinerie.

«Ils et faites lire Le Devoir»

Aqueduc et égout

Quand a été déposé le projet de loi visant à faciliter l'établissement de services d'aqueduc et d'égout dans les villes en plein développement, a dit M. Simard, l'Union des municipalités s'est empressée de féliciter les autorités provinciales parce qu'elle juge que cette mesure s'avère des plus nécessaires.

Tel que rédigé, le projet de loi, explique M. Simard, vise à permettre au lieutenant-gouverneur en Conseil d'autoriser le paiement à toute corporation municipale d'une population de 7,000 âmes ou moins, jusqu'à concurrence de 3 p.c., l'intérêt sur tout emprunt que cette corporation contracte pour l'établissement ou l'amélioration, dans son territoire, d'un service d'aqueduc, d'un service d'égout ou l'un et l'autre.

D'autres dispositions de la loi ont pour effet de dispenser ces municipalités de procéder par referendum lorsqu'il s'agit d'emprunter pour les fins mentionnées plus haut.

L'Union des municipalités demande que la dispense de procéder par referendum s'étende à toutes les municipalités sans égard à leur population, parce que la situation tend à corriger le gouvernement par son projet de loi existant dans la très grande majorité des villes. Il n'y aurait pas de risque d'ailleurs à généraliser la mesure que préconise le gouvernement puisque tous les emprunts municipaux sont sujets à l'approbation de la Commission Municipale.

L'évaluation municipale

Lors de sa rencontre avec les journalistes de la métropole, M. Fridolin Simard a déclaré que Montréal donnait l'exemple en évaluant ses propriétés à leur valeur réelle.

M. Simard a dit que toutes les municipalités de la province devraient imiter Montréal. Il soutient que c'est la seule manière de permettre aux autorités municipales d'améliorer leur pouvoir d'emprunt et d'augmenter ainsi le crédit entier de la province de Québec.

M. Simard a signalé que dès qu'il a été élu maire de la ville d'Amos, il s'est empressé de préconiser une politique d'évaluation à la valeur réelle et que sa ville a été l'une des premières dans la province à adopter ce système d'évaluation.

Renouvellement du haut commandement de la Défense en 1955

OTTAWA (PC) — L'année qui s'achève a vu un renouvellement presque complet du haut commandement à la Défense.

Au poste No 2

Le maréchal de l'Air Frank R. Miller, 47 ans, a succédé, au mois d'août, au brigadier C.M. Drury, 43 ans, au poste No 2 du service.

Avant la fin de l'année venait la nouvelle de la retraite du vice-amiral E.R. Mainguy, 54 ans, comme chef de l'état-major naval, et de M.E.M. Solandt, 46 ans, comme président du Conseil de recherches de la Défense.

Le 16 janvier, le vice-amiral E.R. Hartley Zimmerman, 53 ans, succédera à M. Solandt.

Bien que le maréchal de l'Air Siemson soit demeuré chef d'état-major de l'Aviation, un de ses

principaux lieutenants, le vice-maréchal de l'Air John Plant, 41 ans, directeur des services techniques, a été relevé de ses fonctions.

Le maréchal Plant, dans un discours prononcé à Toronto au début de juin, avait préconisé l'abolition de l'Armée au bénéfice d'une plus forte aviation. Il fut promptement relevé de son poste qui comportait la responsabilité d'établir la politique des trois services. Depuis, il a été nommé chef de la division du matériel au CARC.

Aucune raison officielle n'accompagna l'annonce de la retraite du général Simonds, le 8 juin, sauf que, selon les paroles de M. Campney, il avait «complété le mandat normal de quatre ans».

Le général Simonds avait été chef d'état-major durant quatre ans et sept mois. Son prédécesseur, le général Charles Foulkes, actuellement président de l'état-major inter-armes, avait détenu le poste durant cinq ans et sept mois. Des derniers 19 chefs d'état-major, seulement trois y compris le général Simonds, ont servi à ce poste durant une période de quatre ans en chiffres ronds.

Mais on comprend que le général Simonds ne se proposait pas de se retirer tout de suite, qu'il escomptait au contraire servir durant encore une année comme chef de l'état-major.

Aux Communes, l'opposition conservatrice souleva la question de cette retraite. On a dit que c'était un gaspillage des talents du général

et qu'il devrait être promu président de l'état-major inter-armes, comme cela avait été le cas pour le général Foulkes.

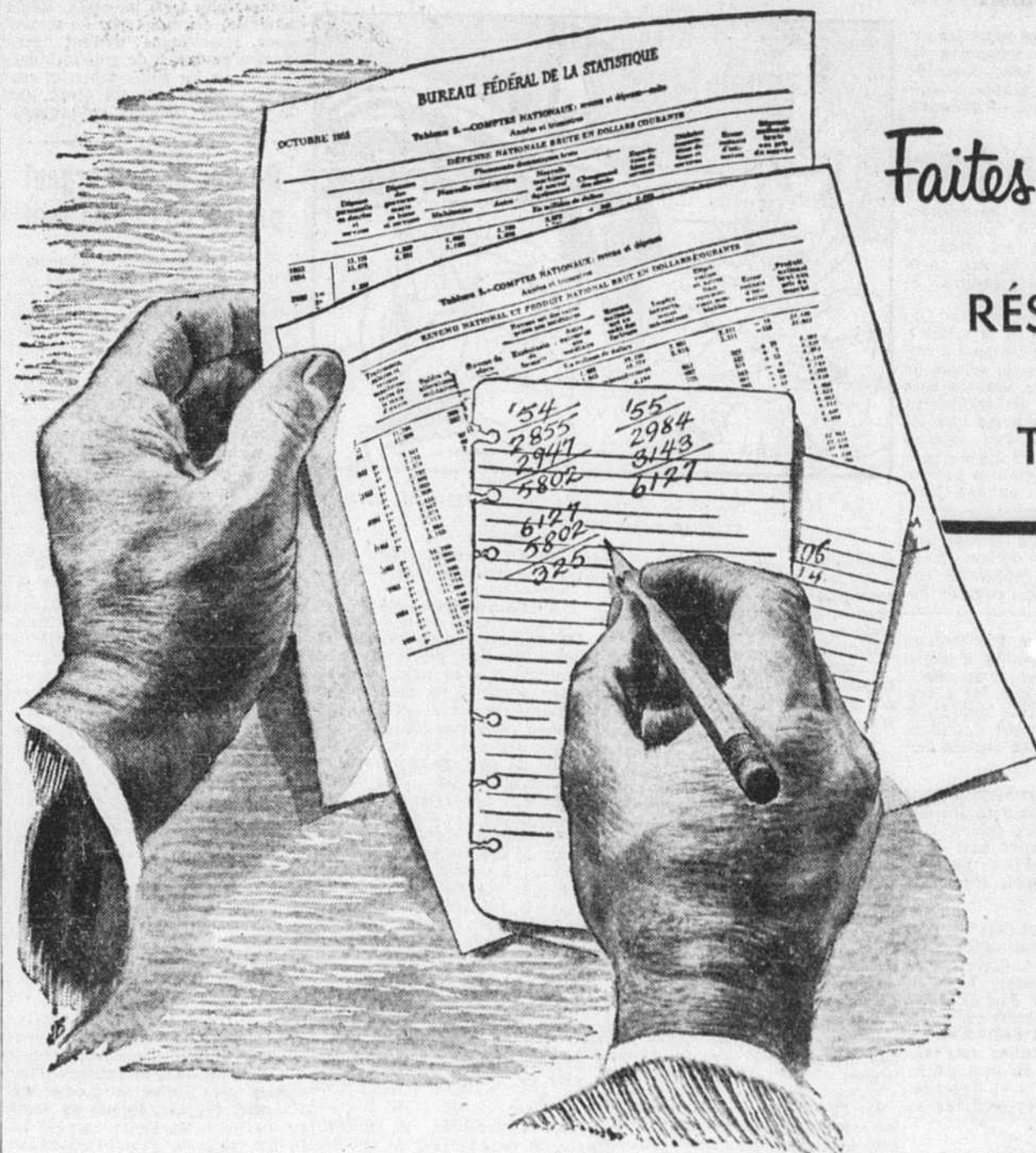
Le général Simonds avait préconisé publiquement l'adoption de la conscription à deux ou trois reprises, la dernière fois quelques semaines à peine avant sa mise à la retraite.

Premier du CARC
Le maréchal Miller, natif de Kamloops, C.B., est le premier officier du CARC à devenir sous-ministre de la Défense.

M. Drury agissait comme sous-ministre depuis 1949 et il désirait, dit-on, retrouver l'initiative privée depuis quelque temps. Il fut nommé président et gerant général de la Compagnie provinciale de Transport, de Montréal.

Le départ de M. Solandt pour se joindre aux Chemins de fer nationaux comme vice-président chargé de la recherche et du perfectionnement, ne s'est pas accompagné d'explications, mais on sait que depuis quelque temps il jugeait son œuvre terminée au Conseil national de Recherches, qu'il présidait depuis sa fondation en 1947. Comme président du Conseil, il touchait des appointements annuels de \$17,500. Comme vice-président du CNR, il en touchera \$25,000, assure-t-on.

La retraite de l'amiral Mainguy, chef de l'état-major naval depuis le 1er décembre 1951, n'a pas été expliquée non plus, mais on la prévoyait après celle du général Simonds.



Faites le calcul vous-même...

RÉSULTAT: UN MEILLEUR

TRAIN DE VIE... pour vous!



Les froides statistiques... lorsqu'elles ont trait au Canada... ont une façon de faire naître l'émotion.

Partout où vous jetez un regard dans les volumineuses archives de l'Office fédéral de la Statistique, vous voyez apparaître un tableau de progrès vigoureux, s'estompant sur le déroulement des dix années d'après-guerre qui viennent de se terminer. Par exemple:

Les Canadiens achètent deux et trois fois plus, en dollars, qu'ils ne le faisaient il y a dix ans. La population a augmenté de près d'un tiers, et il y a aujourd'hui un million de plus de population active. Les industriels fabriquent

25% de plus de marchandises — et des produits comme les autos et les pâtes et papiers ont plus que triplé de valeur. L'agriculteur canadien produit, en moyenne, un tiers de plus de denrées alimentaires. La production minière s'est accrue de 133%. La production de pétrole brut s'est multipliée par 15 — soit 8½ à 128 millions de barils par année, et celle du minerai de fer a fait un bond semblable — de 1.1 à 16 millions de tonnes par année. Depuis 1945, les constructeurs ont bâti 875,000 habitations. La production d'énergie électrique a presque doublé.

Et ainsi en va-t-il dans tous les secteurs de l'économie canadienne. Il est donc facile de voir pourquoi le progrès de ces dix dernières années a fait du Canada un des pays qui se développent le plus vite au monde.

Tous les citoyens du Canada bénéficient de ce développement formidable... et tous les citoyens qui mettent de l'argent de côté y contribuent.

Tout homme, femme et enfant qui épargne un dollar ou un millier de dollars... aide à financer ces grandes entreprises d'un littoral à l'autre. En fait, plus de deux millions de Canadiens ont des dépôts d'au-delà de deux milliards et demi de dollars à la première banque du Canada.

Cette même banque prête des millions de dollars aux gens de tous les milieux et à toutes sortes d'entreprises au Canada... aux agriculteurs, pêcheurs et éleveurs... aux producteurs de bois et de pétrole et aux mineurs... aux ouvriers d'industrie, aux marchands et aux employés de bureau... aux entreprises industrielles et commerciales de toute nature.

Ces prêts de la B de M s'élèvent à plus d'un milliard de dollars.

Et un autre milliard de dollars de l'argent des déposants est placé en obligations des gouvernements et des entreprises industrielles, et concourt ainsi au financement de tous les types de projets propres à accroître le bien-être des Canadiens dans tout le pays.

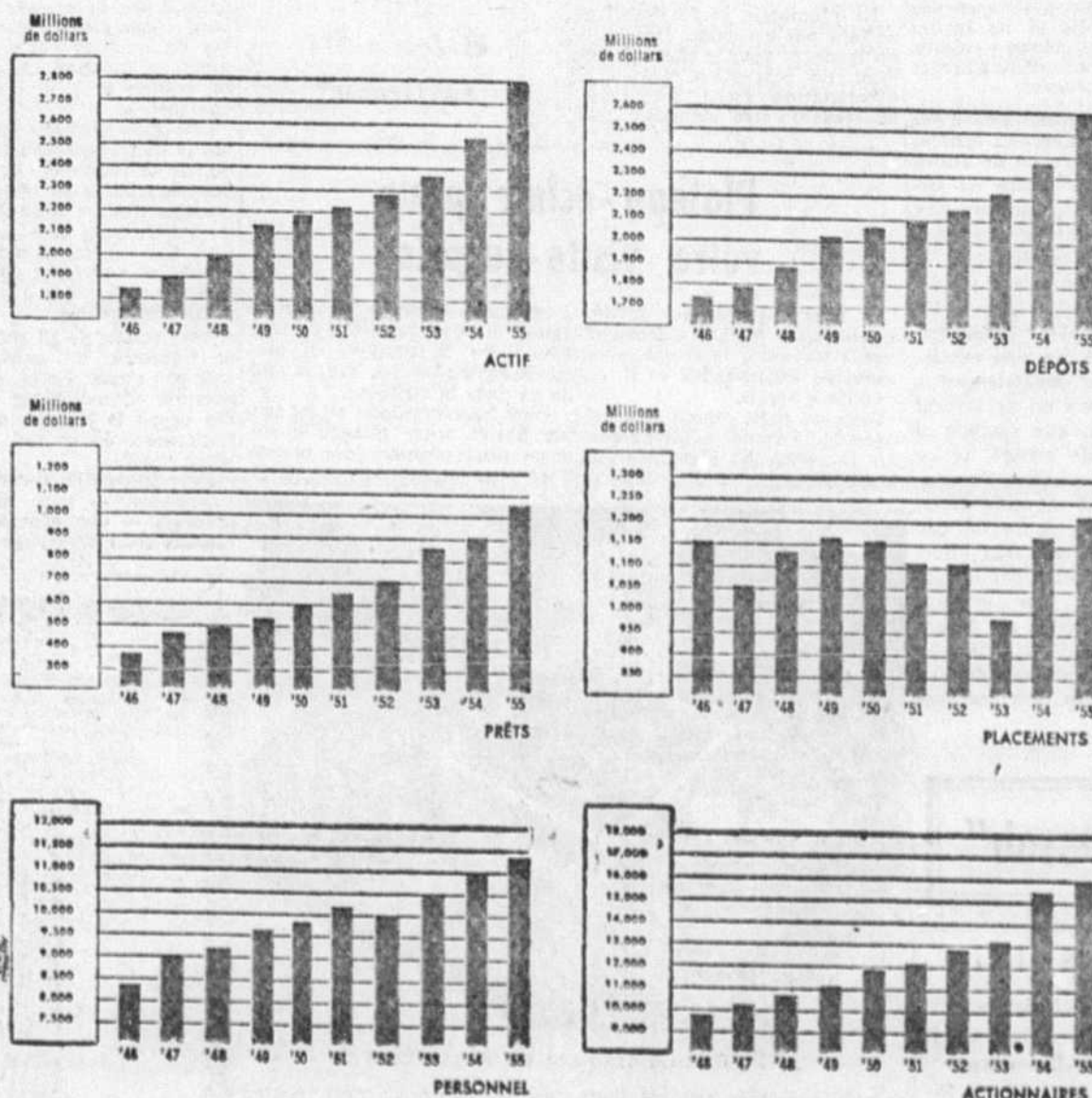
Grâce à la collaboration de personnes comme vous — dans l'industrie, le commerce et la finance — le résultat, c'est un meilleur train de vie... pour tous et chacun d'entre nous.



BANQUE DE MONTREAL
La Première Banque au Canada

DIX ANNÉES DE PROGRÈS DURANT L'APRÈS-GUERRE PAR La Première Banque au Canada

Voici un tableau du développement de la B de M durant les dix dernières années. Il fait voir la progression des affaires de la Banque par l'intermédiaire de ses 662 succursales d'un littoral à l'autre. On aperçoit un indice des services grandissants que la B de M rend à la communauté dans l'accroissement du triple qu'accusent les prêts aux particuliers, à l'industrie et au commerce, ainsi qu'aux gouvernements d'un bout à l'autre du pays.



CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE
Horace Labrecque et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1411, rue Crescent
Tél. MARquette 2383-2384

BREVETS D'INVENTION
Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
Écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE ST. MONTREAL

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays.
Marion & Marion
Raymond-A. Robit et
Alfred Marion
1510, rue D'Amboise,
MONTREAL

DACTYLOGRAPHES
"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, chaises, etc.
Canada Dactylographe Inc.
44 e., rue St-Jacques, Montréal
Tél. BE. 3491 R-T. Armand

Boyal - Remington - Underwood
L. O. Smith
Corona silencieuse, régulière et portable.
Protecteurs de chèques, duplicateurs, calculatrices et machines à additionner. Vente et service. Echange, location, achat.

N. MARTINEAU & Fils
1019, RUE BLEURY
(Entre Vitré et LaSalle)
Tél. 1-2687

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
Sanbégardé
MONTREAL

FLEURISTE

FLEURISTE
Fondé 1851
MONTREAL
Ste-Catherine et Guy St. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550

SERRES
4509 Côte-des-Neiges AT. 1125

Entrepreneur-Electricien

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25ème ave., Rosemont

MEDECINS

Electricité médicale - Rayons X
Dr. Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.
FR. 5252 816 Sherbrooke est

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies genito-urinaires, peau, sang, glandes. Desordres sexuels, nerveux, impotences, complexe d'infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme, ulcères, spasmes, cirrhose, rhumatisme, obésité.
251 ouest, Sherbrooke - RA. 0356

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

LA FEMME au foyer et dans le monde

A gens modernes, manières modernes

Connaissez-vous le "Smorgasbord"? — Alors vous n'avez pas besoin de lire ce qui suit — Mais si vous ne le savez pas, arrêtez-vous un petit moment, ça vaut la peine...

Dans le domaine des réceptions aussi bien que dans celui des chapeaux et des robes, il existe des modes. Certaines ne durent que ce que durent les robes, d'autres demeurent parfois très longtemps. Nul ne sait encore cependant combien de temps le "Smorgasbord" sera à la page chez nous. De nombreux avantages qui découlent du fait de cette manière moderne de servir les repas, on peut sans doute déduire qu'elle sera à l'honneur assez longtemps chez nous.

C'est un mot étrange à l'oreille et à l'oeil des gens de notre langue mais on peut lui donner un petit accent français et il apporte un attrait de la nouveauté qui n'est pas à dédaigner.

Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada ont pensé le suggérer pour le temps des fêtes cette année. Mais qu'est-ce que c'est qu'un Smorgasbord?

Le mot lui-même signifie "étendre" et "table". Si on ouvre les livres de cuisine étrangère, on y trouve que c'est une manière de servir les repas selon la mode ancienne de Scandinavie, soit du Danemark, de la Suède et de la Norvège.

Originellement et maintenant encore en Suède, parait-il, il n'est que la préface et la fin du repas puisqu'il n'inclut que le service des hors d'œuvres et des desserts qui, souvent copieux, contribueraient pour nous un repas complet.

Les Américains se sont emparés depuis longtemps du mot et de la coutume pour le repas complet du dimanche soir surtout et voici que par les hôtels et les restaurants il s'implante de plus en plus.

M. Alfred Ayotte à l'Accueil de Ville-Marie

L'Accueil de Ville-Marie désire annoncer un changement à son programme de conférences. Au mois de décembre, les auditeurs de la série "Sous tous les cieux" iront se promener "Au pays des Incas" au lieu d'aller en compagnie de Mme Greenwood au Portugal, tel qu'annoncé précédemment.

C'est M. Alfred Ayotte, journaliste et rédacteur à "La Presse", qui a bien voulu accepter d'être le prochain conférencier. Il présentera les photos en couleurs qu'il a prises lors d'un voyage fait en Amérique du Sud le printemps dernier.

M. Ayotte a rapporté de sa tournée au Pérou, en Bolivie et dans l'Equateur, des renseignements très pittoresques et pleins de vie. Il veut bien en faire bénéficier le public des "Amis de l'Accueil de Ville-Marie" lundi soir le 19 décembre à 8 h. 15 à la salle Saint-Louis.

On s'adresse pour tout renseignement à PL. 0287 ou HA 0777.

A bord d'un avion AIR FRANCE c'est déjà

La France qui vous accueille



MONTREAL PARIS

Une ambiance unique et une cuisine exquise dignes des meilleures traditions françaises.

Une sécurité parfaite avec des pilotes ayant à leur actif plus d'un million de milles de vol.

AIR FRANCE

Le plus vaste réseau aérien mondial

Consultez votre agent de voyage, de chemin de fer ou AIR FRANCE, l'ambassade de l'Aviation Internationale, rue Dufferin, Montréal.

UM. 6-5344

Ce qu'il est

En quoi consiste au juste le Smorgasbord? Simplement à disposer sur une table, ou sur un meuble les aliments chauds ou froids pour que les invités à tour de rôle viennent se servir et s'en retournent ensuite déguster à leur aise.

Cette manière de procéder présente de multiples avantages appréciables surtout maintenant avec les petits logis et la rareté du service domestique. La maîtrise de ce service libère du souci de servir pour recevoir plus d'invités à la fois, même se joindre à eux pour déguster le repas et causer gentiment avec chacun. Cela permet aussi d'offrir une plus grande variété de mets et de supprimer les deux ou trois tables d'attente. De plus chacun se sert à son goût et selon son appétit. Disons en passant que les enfants raffolent de pouvoir pour une fois au moins choisir eux-mêmes leur nourriture. Ils sont fiers d'être à ce privilège de la liberté chère à tous les humains d'ailleurs.

Le "Smorgasbord" convient particulièrement pour les réceptions et occasions spéciales de toutes sortes: mariage, baptême, anniversaire, noces et surtout pour le service des Fêtes, du Jour de l'An et des Rois.

Comment procéder? On peut diviser les opérations en trois périodes. Le choix des aliments, la cuisson et enfin la préparation de la table.

Le choix des aliments

En théorie, presque tous les aliments peuvent être servis à un smorgasbord d'hôtels ou de restaurants puisque les clients peuvent, après s'être servis, s'attarder confortablement pour déguster. Dans nos maisons, cependant, on ne dispose ordinairement pas de plus d'une table. Il convient donc pour cette raison de ne préparer que ce genre de repas que des aliments froids ou faciles à garder chauds, à découper, à servir et à déguster à la fourchette ou à la cuillère. Les casseroles conviennent merveilleusement à ce genre de repas et ne requièrent qu'une assiette et une fourchette, et puis, les réchauds à table (chafin-dish) modernes en simplifient et embellissent tellement le service.

Pour illustrer, voici maintenant une liste des mets qu'on pouvait voir récemment étalés sur une table de buffet organisée pour 400 personnes: jus de tomates, de légumes, de pomme; pailles au fromage, canapés aux oeufs et autres; dinde, saumon, jambon glacés; farces, paté de foie gras, mousses au poulet, salades de chou cru, de pommes de terre; salade verte à l'ail, tranches d'oignons blancs marinés, asperges, champignons et chou-fleur en tranches, céleri en tronçons, radis, échalotes, olives noires et vertes; quartiers de laitue arrosée de sauce vinaigrette, tranches de pain brun et blanc et petits pains beurrés; salade de fruits, gâteau éponge avec glace au beurre et au chocolat; fromages variés; café, crème, lait et sucre, etc.

Cette liste n'est-elle pas assez longue pour que la ménagère intéressée puisse choisir dans tout cela des mets pour un repas de même style mais pour moins d'invités.

Les Economistes ménagères ont déjà donné dans des communications des suggestions de mets pour buffet et des conseils sur la cuisson de la volaille, dinde, poulet, et des viandes.

Préparation de la table

Selon l'espace dont on dispose on peut, soit pousser la table près d'un mur ou la laisser au centre de l'appartement de manière à ce que les invités circulent tout autour pour se servir. Dans les hôtels ou restaurants on ménage un peu d'espace entre la table et la table afin que le cuisinier, armé d'un couteau et d'une fourchette à découper, reste à la disposition des clients pour trancher dans les viandes et poissons au fur et à mesure du besoin.

Dans les maisons privées, un tel besoin n'est parfois confiné à un ou deux invités ou bien on a soin de trancher à l'avance une certaine quantité et les invités découpent eux-mêmes ensuite. Tout dépend du nombre d'invités et des circonstances.

Sur la table recouverte d'une nappe ou de nappons, décorée au goût de fleurs ou de fruits, on dispose dans l'ordre du service les mets d'accompagnement et les articles nécessaires en évitant toutefois que les galantines, gelées soient placées trop près des mets chauds. Un petit tour pour aider la maîtresse de maison à ne rien oublier de déguster mentalement à l'avance le repas en se servant de tout. Ainsi, elle n'oublie ni les ustensiles de service, ni les serviettes, ni le pain. En somme, la table est préparée de façon et dans un ordre tel que les invités peuvent sans effort choisir ce dont ils ont besoin sans que rien leur manque. Ils s'en retournent en louant hautement la maîtresse de maison pour les charmes de son esprit autant que pour ses bons plats.

Petites annonces du "Devoir"

COMMERCE A VENDRE

Pâtisserie

Réelle subaine pour détails et renseignements: appeler le soir entre 7 et 8 h. RA. 1-3128.

Demande d'emploi

Homme sérieux, demande ouvrage sur camion, connaissant la mécanique, s'adresser à RI. 2-4410 14-12-55.

DEMANDE D'EMPLOI

Homme sérieux, travaille le matin du lundi au samedi, \$210. 13-12-55.

JEUNES FILLES DEMANDEES

Demander dactylos, pour travail de secrétariat, s'adresser à Mlle Larivière, Grande St-Joseph du Mont-Royal.

Transport-Camionnage

BOURVILLE Transport. Déménagement, ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, meubles, réfrigérateurs. 273 3708. J.N.O. 2-3699, Montréal.

N.D.L.R. — Une erreur, à propos de l'article de Mme Lapine sur le théâtre à domicile, paru dans le DEVOIR d'hier matin, nous a fait mettre le préambule de Mlle Germaine Bernier, qui les présentait, hors du texte même. Nous nous en excusons auprès de l'auteur et de nos lecteurs.

Pourquoi des pieds endoloris pour magasiner!

Clop-clop, on court les magasins. Et les emplettes de Noël, avec leurs joies, leurs déboires, leurs incertitudes, — quoi acheter? pour qui? — prennent de l'ampleur.

Une façon sûre et certaine d'alléger ce fardeau et d'éviter une fatigue inutile consiste à porter des souliers convenables. Ignorer cet effort additionnel qu'on demande à ses pieds, à cette époque de l'année, peut conduire à bien des ennuis. Et à quoi cela sert-il?

Un des experts en la matière traitant des maux de pied à cette époque de l'année, avertit de ne pas porter des souliers usés ou qui font mal. Ils dégénèrent souvent en pièges parce que les pieds ont besoin d'un support convenable pour les dix ou onze heures que les acheteurs parcourent, à leur insu, en une journée.

Pour ceux qu'une once de prévention et la santé de leurs pieds intéressent, à l'approche de Noël, voici quelques conseils importants:

Assurez-vous que vos souliers sont seyants et munis d'empêches en cuir souple et de semelles de cuir absorbant les chocs. Grâce à sa flexibilité unique, le cuir assure le confort des pieds en leur donnant un soutien ferme mais souple.

Portez des talons moyens pour les longues courses dans les magasins. Évitez des talons trop hauts qui, s'ils sont tout indurés pour les sorties, ne sont pas faits pour courir les magasins.

Vérifiez comment font vos souliers, tant au talon qu'au bout du pied. Le talon devrait être serré mais sans pincer. Les souliers trop amples comme ceux qui sont trop serrés au talon causent facilement des ampoules et fatiguent la cheville. Les souliers trop étroits, en plus d'être une source de cors et de callosités, empêchent les pieds de se dilater et de plier.

Pour ceux qui se soucient de la mode, tous les magasins de chaussures mettent en vedette des souliers confortables, tout de cuir, dans une grande variété de styles, de finis et de couleurs. Mais n'est-ce pas nécessaire de se passer du plaisir qu'apportent les souliers à la fois jolis et confortables.

et à mesure du besoin. Dans les maisons privées, un tel besoin n'est parfois confiné à un ou deux invités ou bien on a soin de trancher à l'avance une certaine quantité et les invités découpent eux-mêmes ensuite. Tout dépend du nombre d'invités et des circonstances.

Sur la table recouverte d'une nappe ou de nappons, décorée au goût de fleurs ou de fruits, on dispose dans l'ordre du service les mets d'accompagnement et les articles nécessaires en évitant toutefois que les galantines, gelées soient placées trop près des mets chauds. Un petit tour pour aider la maîtresse de maison à ne rien oublier de déguster mentalement à l'avance le repas en se servant de tout. Ainsi, elle n'oublie ni les ustensiles de service, ni les serviettes, ni le pain. En somme, la table est préparée de façon et dans un ordre tel que les invités peuvent sans effort choisir ce dont ils ont besoin sans que rien leur manque. Ils s'en retournent en louant hautement la maîtresse de maison pour les charmes de son esprit autant que pour ses bons plats.

Si vous attendez des invités, sortez vite le plateau à fromage! Depuis toujours, le fromage est synonyme d'hospitalité et il est si facile à servir.

Voici un petit conseil aux ménagères qui servent du fromage pendant la saison des Fêtes. Un bon cheddar, coupé en dés, donnera

La vie pratique

Evitez de vous échauffer le caractère en ayant de l'eau chaude à profusion

La bonne organisation domestique au foyer contribue à rendre la vie moins compliquée et plus coulante.

Dans votre famille, s'il s'agit d'une famille comme il y en a beaucoup, il est possible que le petit mélodrame suivant se produise assez souvent. Papa sort de la salle de bain en trainant ses savates, pas encore rasé, avec le visage d'un martyr. Il murmure quelques jurons en se dirigeant vers la cuisine pour s'emparer de la bouilloire familiale. "Encore pas d'eau chaude", gémît-il. En fait, il ne devrait s'en prendre qu'à lui-même. Car beaucoup d'hommes, même s'ils roulent dans une superbe huit cylindres, pour se rendre à leur travail dans une usine ultra-moderne ou un bureau



La bonne méthode familiale: suffisamment d'eau chaude pour tout le monde.

capitonné à air climatisé, sont d'avis que la famille peut bien s'accommoder, pour ses besoins d'eau chaude, du système de chauffage antique qui faisait le bonheur de grand-père.

Combien de fois par jour la personne moyenne, à l'exception des garçons entre 6 et 14 ans, se sert-elle d'eau chaude? Les statistiques sont impressionnantes. D'après une enquête récente, effectuée par l'Institut Canadien de la Plomberie et du Chauffage, le total se chiffre entre 10 et 20 fois, avec un accroissement bien déterminé au cours des mois de l'hiver. En toute saison, naturellement, le chiffre est bien plus élevé en ce qui concerne la maîtresse de maison.

Et dans une famille moyenne — comprenant le père, la mère, deux enfants en croissance et une automobile — on peut dire sans exagération que le robinet d'eau chaude est mis à contribution pour un total de 150 à 200 fois durant une période de 24 heures.

Le "prix" est le mot redoutable que la plupart des maris lancent à leur épouse quand celle-ci prend encore une fois le sentier de la guerre pour obtenir un approvisionnement d'eau chaude mieux calculé. En fait, c'est là le mot favori de beaucoup de chefs de famille, souvent le moins pratique. Pourtant, ces hommes n'ont qu'à regarder autour d'eux — au bureau ou à l'usine — pour se rendre compte que des méthodes de production efficaces et des marchés de plus en plus vastes contribuent de nos jours à faire baisser les prix dans tous les domaines.

Emplois divers

La plomberie et le chauffage ne font pas exception. Des facilités modernes pour le chauffage de l'eau, de conception efficace et d'installation facile peuvent maintenant être obtenues pour

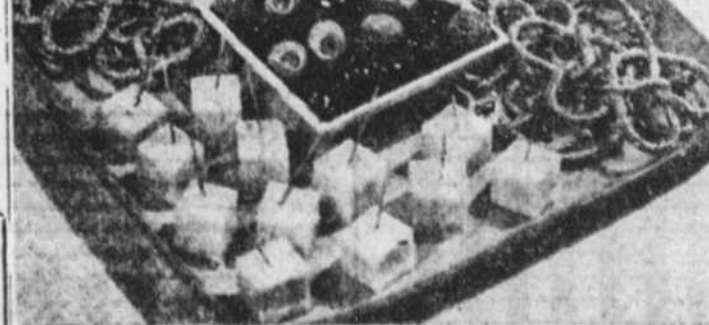
Plateau-éclair pour votre visite-surprise

Si vous attendez des invités, sortez vite le plateau à fromage! Depuis toujours, le fromage est synonyme d'hospitalité et il est si facile à servir.

Voici un petit conseil aux ménagères qui servent du fromage pendant la saison des Fêtes. Un bon cheddar, coupé en dés, donnera

abondance — poires, pommes ou raisins. (Achetez assez de fromage pour toute la famille — il peut servir en sandwichs, avec la salade ou dans la cuisson).

Pour les réceptions ou les soupers, votre plateau de fromage peut prendre des proportions plus imposantes. A côté du



Plateau de fromage et de pretzels

de quoi grignoter pendant toute une soirée. Vous pouvez vous servir de cheddar doux ou fort. Les étiquettes nouvelles vous indiquent clairement la différence quand vous achetez la nouvelle marque de cheddar.

Au lieu de servir des biscuits soda, vous pouvez varier en plaçant des pretzels sur votre plateau. Vous trouverez toujours des invités qui aiment grignoter des olives; une jolie assiette de ces fruits verts, au milieu de votre plateau en rehaussera l'attrait.

On peut aussi préparer un plateau de fromages accompagné de fruits frais que nous avons en

Trucs de décoration intérieure

Bien des pièces paraissent encombrées parce qu'elles comprennent trop de portes. Dans certains cas, il est impossible de ca moudre une porte de façon permanente; il faut donc se contenter de la rendre moins évidente.

Pour cela, les experts en décoration intérieure recommandent de peindre les portes et les boiserie de la même couleur que les murs afin qu'ils se perdent dans le cadre général de la pièce. En plus de communiquer à la pièce une plus grande harmonie, cette opération contribue souvent à en rajeunir l'aspect, lorsque les boiserie sont vieilles et en mauvais état.

Les tableaux doivent ajouter un certain élément à la pièce, et non servir uniquement à occuper un espace sur le mur. On ne doit jamais les disposer au petit bonheur; l'emplacement d'un tableau doit être choisi en fonction du des meubles qu'il intéressera. Règle générale, des peintures de dimensions importantes doivent être placées au-dessus de gros meubles, tandis que les petits tableaux ressortent mieux sur un étroit pan de mur ou disposés en groupes.

De l'or et de l'argent partout où l'on en veut

Si le roi Midas, qui changeait tout en or, n'a jamais existé que dans la légende, les plus récentes nouvelles des milieux scientifiques apprennent que vous pouvez porter de l'or et de l'argent partout où vous allez.

Sans doute incapable de vous offrir jamais de voiture en or massif, vous pouvez quand même recouvrir de fils d'or les banquettes de la voiture. Si vous désirez mettre de l'argent sur vos fauteuils, de l'or à vos fenêtres, si vous faut des serviettes et des tentures de bain qui ruissellent de fils d'or d'argent, ou même des tapis qui brillent de métal précieux, vous n'aurez qu'à le demander.

L'une des causes de cet âge d'or en préparation, c'est la mise au point d'une nouvelle pellicule polyesterique, nommée "Mylar". Quoiqu'elle doive bientôt servir dans les tissus canadiens, on ne peut la considérer comme fibre textile, puisqu'elle se fabrique en feuille continue, qu'on fend ensuite en lanières. Le "Mylar" ressemble fort à la pellicule cellulosique "Cellophane" et c'est la plus résistante des pellicules plastiques. Il supporte la lessive aux températures élevées, se lave et se repasse aux mêmes degrés de chaleur que le tissu dont il fait partie. Plus lustré et plus économique à traiter que les autres fils métalliques, le "Mylar" n'est cependant pas appelé à les remplacer entièrement.

Tout ce qui brille

Ce nouveau "fil" est obtenu en laminant une feuille de "Mylar" sur laquelle face d'une feuille mince d'aluminium. L'emploi d'un adhésif clair donne au produit un vit éclat argenté. Quand on colore l'adhésif au jaune orange, la feuille composite prend l'aspect de l'or. On peut obtenir une gamme étendue en faisant varier la coloration de l'adhésif; jusqu'à l'aspect de l'acier, les expériences des fabricants canadiens n'ont porté que sur l'or et l'argent.

Pellicule plutôt que fibre textile, le "Mylar" déborde les cadres de la filature. Ainsi, il sert à la fois à l'emballage, à la fabrication d'un ruban de magnétophone presque inusable, à l'embellissement des intérieurs d'automobiles, et lié aux tissus, puis gautré, il donne des effets décoratifs saisissants. On peut l'employer et le laminier sur le contreplaqué ou le laminier pour chapeaux et sacs à main. On dit qu'il se prête admirablement au tricotage, au piqûge, à la couture et à la broderie mécaniques.

Son application aux textiles comble le désir, vieux comme le monde, de se vêtir d'or. Ceux qui les premiers portèrent des vêtements enrichis d'or en tiraient beaucoup de fierté, mais bien peu de confort. Car les fils de métal étaient lourds et rudes, et avaient tendance à se ternir et à prendre une odeur désagréable.

Vint ensuite le fil métallisé qui se terminait, lui aussi, et finissait par s'user. Enfin, en 1946, le premier fil métallisé intérieurement voyait le jour et, malgré ses limitations, on en fait encore un large usage.

Economistes et décorateurs reconnaissent — pour des raisons diverses — que nous nous acheminons enfin vers l'âge d'or.



Pour servir votre santé

L'abonné à la mort prématurée est en brouille avec l'art de vivre

(COLLABORATION SPECIALE AU DEVOIR)
par le Dr Adrien PLOUFFE

Bien compris, l'art de vivre n'est absolument rien de commun avec l'abonnement à la maladie et à la mort prématurée. Rien, rien de commun. Et pourtant, une multitude de nos contemporains, par ignorance, mais le plus souvent par négligence, insouciance ou inconscience semblent d'éternels abonnés à la maladie et à la mort soudaine.

Goinfrinette, par exemple, ne peut plus ignorer, après une vingtaine d'indigestions, qu'elle doit cesser d'abuser des délices de la table, si, un de ces jours, elle ne veut pas succomber après son dernier repas plantureux. Elle le sait, elle en est convaincue, persuadée, mais elle est tellement gourmande, qu'elle ne peut pas se résoudre à maîtriser son appétit vorace. Certes, elle esquive bien quelques efforts, mais cela dure l'espace de trois ou quatre jours et alors sa goinfrinette l'emporte sur les gros bon sens. Et la voilà dans les bras d'une autre attaque de gastrite aiguë!

Il faudrait un miracle pour que ses yeux se dessillent enfin. Mais voici qu'elle est pâle comme une morte! Elle est parfaitement consciente, mais dans un état d'épuisement. Il y a de quoi! Elle vient en effet d'avoir un vomissement de sang rouge. Elle reste sidérée devant ce bol plein de sang! Plein de son sang!

Il va sans dire que le médecin est appelé et il accourt au chevet de sa malade affaiblie. Il a tôt fait d'établir son diagnostic: ulcère de l'estomac. A l'hôpital son diagnostic est confirmé par les rayons X. On ne connaît guère la cause de l'ulcère de l'estomac. Il survient aussi bien chez des gros mangeurs que chez des gens qui mangent sans se livrer au moindre abus. Cependant, dans les circonstances, le surmenage auquel Goinfrinette a soumis son estomac n'a guère aidé à prévenir l'ulcère stomacal.

Le miracle nécessaire pour que notre gourgandine ouvre les yeux sur son état a été remplacé par un drame où le sang a joué le premier rôle. Le sang a le don de jeter certains négligents dans les affres d'une souffrance bien compréhensible. Le sang est un symbole de vie et, quand il apparaît au cours d'une maladie, il jette l'effroi dans l'âme des intéressés et dans leur entourage.

Goinfrinette va maintenant accepter le traitement qui s'impose et elle sera forcément obligée de se soumettre au régime alimentaire qui convient à son cas. Le médecin, homme de science et d'expérience, aura recours à toutes les ressources de la médecine et, si cela ne suffit pas, si la thérapeutique médicale s'avère insuffisante, il confiera sa malade, sa grande malade à la chirurgie.

Ainsi, voilà une tragédie qui était peut-être nécessaire pour que notre pauvre Goinfrinette se trouve son aplomb, pour qu'elle rende enfin compte de son inconscience devant la table trop bien garnie — devant la vie.

Son aventure pathologique de

Les femmes sont-elles plus exposées au cancer?

Quel rapport y a-t-il entre le cancer et le sexe féminin? Une femme qui a eu des enfants est-elle plus exposée au cancer? Comment les femmes peuvent-elles se protéger contre les cancers des organes génitaux?

Dans SÉLECTION de décembre, un médecin éminent répond à des questions d'importance vitale sur le cancer et prescrit des moyens simples que toute femme devrait suivre pour se protéger contre cette maladie insidieuse.

Achetez SÉLECTION de décembre aujourd'hui: une trentaine d'articles d'intérêt durable.

LE CADEAU UNIQUE

se trouve chez
DESMARIS & ROBILAILLE,
Limitée
Ornements d'église — Articles de piété
70 ouest, rue Notre-Dame

Les industriels avaient une tendance à baisser, hier, sur les Bourses locales

Potins financiers

La reprise des activités au début de cette semaine sur les Bourses de New-York, Montréal et Toronto a été marquée plus ou moins par une certaine allure erratique des cours. Sur la Bourse de Londres, la semaine a bien débuté, ainsi que sur celle de Paris. Les prix du blé affichaient une tendance à la hausse à Chicago et les prix des grains grogniers paraissent soutenus à Winnipeg.

L'indécision d'Eisenhower au sujet de sa candidature aux élections présidentielles de 1956, annoncée hier, paraissait avoir recadré les efforts des haussiers, tentés depuis une semaine afin de faire monter la liste mobilière. Cette dernière devrait refléter les perspectives de bonnes nouvelles économiques.

Dominion Securities Corp. Ltd. offrira sous peu 228,000 actions ordinaires de Sherriff-Horsey Corporation Ltd.

Steel Co of Canada a déclaré, hier, un dividende régulier de 35 cts par action pour le trimestre qui se terminera le 31 décembre 1955 et ses administrateurs ont déclaré, en même temps, un dividende "extra" de 30 cts par action; tous deux payables le 1er février 1956, aux actionnaires inscrits le 6 janvier 1956. Si l'extra est le même qu'en 1954, il y a toutefois augmentation de 5 cts dans le taux du dividende trimestriel, lequel était de 30 cts depuis le 1er février 1955, et, antérieurement, il était de 25 cts par action.

Standard Brands Incorporated a avisé la Bourse de Montréal que, le 5 décembre, 23,000 actions ordinaires ont été émises conformément au plan d'options sur des actions en faveur de hauts fonctionnaires et de certains employés de la compagnie, plan adopté par les actionnaires le 1er mai, 1951. Il y a donc 3,281,307 actions présentement en circulation.

La Banque Canadienne de Commerce tiendra son assemblée, ce matin, à Toronto.

Chrysler paiera, ce matin, 1.00 de dividende plus un extra de 75 cts par action.

Western Canada Breweries Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que 2300 actions ont été émises au cours du mois de novembre, contre la conversion de débentures. Il y avait donc 721,290 actions en mains du public, le 30 novembre 1955.

L. E. Waterman Pen Company Limited a avisé la Bourse Canadienne qu'en vertu de Lettres Patentes Supplémentaires, la capitalisation a été augmentée à 300,000 actions sans valeur nominale, au moyen de la création de 100,000 actions additionnelles sans valeur au pair.

British Columbia Power Corporation Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'il a été émis 1,200 actions ordinaires additionnelles au prix de souscription de \$16,025 l'action. Ces valeurs furent émises en faveur de certains hauts fonctionnaires, conformément aux options qui leur furent consenties. Il y a donc, maintenant, 3,250,000 actions entre les mains du public.

L'agence de transfert pour la British American Oil Company Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'au cours de novembre, 305 actions ont été émises contre la conversion de débentures échéant le 1er août 1961 et que 124 le furent contre la conversion de débentures échéant le 15 juin 1962. Il y a donc 9,086,684 actions présentement en circulation.

40,000 actions privilégiées additionnelles, participatives, d'Inland Cement Company Limited ont été inscrites hier sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Elles sont sujettes à l'avis officiel d'émission.

En fin d'exercice, le nombre d'actions en cours était de 23,607 en comparaison de 94,026 un an auparavant.

La maison de valeurs de placement bien connue Crédit Interprovincial Limitée offre, ce matin, en souscription au public une émission de \$2,500,000 d'actions privilégiées de la Corporation de Valeurs Trans-Canada, une nouvelle compagnie de placements (close-end investment company). Incidemment, cette dernière entreprise vient de demander, aux autorités de la Bourse Canadienne, l'inscription sur ce marché de ses actions ordinaires. Cette émission comprend 100,000 actions privilégiées, à 5%, offertes au prix de \$20.00 l'action ainsi que 25,000 actions privilégiées à 4 1/2% (cumulatif), aussi offertes à \$20.00 l'action. On notera, ici, que les dernières valeurs offertes comportent le privilège de conversion en actions ordinaires, en tout temps, d'ici le 30 septembre 1965, sur la base de 1 pour 1 et la compagnie s'oblige de réserver 25,000 actions ordinaires à cette fin. La compagnie se réserve le droit de racheter ses actions privilégiées en tout temps à \$21 l'action.

Le but de la présente émission, c'est le remboursement de certains emprunts

On lit dans le prospectus, émis à l'occasion de la présente finance, que Trans-Canada Corporation Fund a été incorporée en vertu des Lois de la Province de Québec, le 5 juin 1954, en tant qu'"holding company" ou entreprise de gestion par un groupe de financiers de Montréal, ayant à leur tête M. Jean-Louis Levesque, courtier avantageusement connu par toute la province. Au tout début de ses activités, il fut prévu et souscrit priment un capital de \$1,500,000. Après le parachèvement de la finance précitée, la capitalisation de la Corporation ci-dessus mentionnée comprendra 100,000 actions privilégiées à 5%, d'une valeur au pair de \$20 chacune, soit donc en tout \$2,000,000; 25,000 actions privilégiées à 4 1/2%, d'une valeur au pair de \$20, représentant \$500,000; et 150,000 actions ordinaires d'une valeur au pair de \$10, représentant \$1,500,000. On lit encore dans le prospectus, que le produit, provenant de la vente des 2 premières catégories d'actions, servira au remboursement de certains emprunts bancaires contractés lors de l'acquisition, en juin dernier, des actions de contrôle de la Prévoyance, compagnie d'Assurance.

63% de ses investissements dans des cie d'assurance ou de fiducie et 37% dans des entreprises commerciales, etc.

Comme on sait, sans doute, la Corporation de Valeurs Trans-Canada a été fondée aux fins d'avoir la garde, en portefeuille, de valeurs de placements, représentées par des actions de compagnies canadiennes. Depuis le début de ses opérations, l'institution a réalisé un gain en capital d'un total de \$500,000, provenant des profits réalisés à la suite de la vente d'actions détenues dans son portefeuille. Si l'on jette, maintenant, un coup d'oeil sur son bilan consolidé pro forma au 30 juin 1955, on constate que son actif atteignait, alors, les \$8,503,369.87 et que 63% de ses fonds investis représentaient des actions de compagnies d'assurance ou de fiducie et 37% des actions de compagnies industrielles et commerciales. Incidemment, 55,87% des placements sont constitués par des actions de La Prévoyance, compagnie d'Assurance; 20,54% par des titres du Palais du Commerce Inc.; 13,20% par des valeurs de Dupuis, Frères Limitée, et la Librairie Beauchemin Ltée; 7,13% par des titres de Central Trust Co. of Canada et, enfin, 3,28% par des titres de Slater Shoe Co.

L'institution compte un solide bureau de direction et comporte des possibilités de croissance et d'expansion

L'équité des actions ordinaires de la Corporation de Valeurs Trans-Canada, en tenant compte de la valeur au marché de ses placements ou, encore, de leur prix coûtant, s'établirait à environ \$18.00 par action, après le parachèvement de la présente finance. Comme les actions ordinaires auraient été mises sur le marché à \$10.50 l'unité, la plus-value est donc fort intéressante. Il ne faudrait pas, évidemment, s'attendre à ce que les actions privilégiées, offertes ce matin en souscription, s'apprécient aussi rapidement, car, ce genre de valeurs montent moins, mais, par contre, des rendements de 5% et 4 1/2% s'avèrent évidemment fort attrayants, d'autant plus que les intérêts sont payés sur ces dernières, avant tout dividende sur les actions ordinaires, que les revenus dépassent de beaucoup leurs exigences et, enfin, que les perspectives d'avenir de l'institution sont encourageantes à cause de la nature des placements effectués et de la compétence des membres de son conseil d'administration. Ce dernier ne comprend pas, en effet, MM. Gilbert Ayers, J.A. Boivin, N.P. Marc Bourgeois, Aubert Brilant, Stanley E. Brock, André Charron, Maurice Cuséau, Gérard Favreau, Vianney Favreau, Lucien La Chapelle, Elmer Lacroix, C.R. J.-Louis Lévesque, Gérard Miron, Wilfrid Morin, Gaston Thibodeau, Joseph Vaehon et, enfin, Arthur D. Styles, de Boston, Mass., ce dernier représentant certains intérêts américains, soit autant des nôtres qui ne cessent de se distinguer par leurs succès dans les domaines de la finance et des affaires et des professions.

Avant de clore notre chronique, nous tenons à faire remarquer aux intéressés que la Corporation de Valeurs Trans-Canada est une entreprise de gestion" du genre d'Argus, au Canada, et de Atlas Corporation, aux E.-U. La marche en avant de ces dernières ne permettrait pas d'entretenir de doute sur les progrès de la Trans-Canada Corporation Fund, vu que ces placements représentent des titres d'entreprises, comportant d'intéressantes possibilités de croissance et d'expansion future.

Marcel CLEMENT



M. GILBERT A. RHEAUME, nouvellement nommé représentant européen de la Banque de Montréal, qui doit ouvrir un bureau de la banque à Paris, en février prochain. Ce bureau sera situé Place Vendôme et servira de centre de renseignements et de liaison pour les touristes canadiens en Europe, aussi bien que de quartier général pour le représentant européen de la banque, M. Rheaume, qui occupe un certain nombre de postes importants à la banque; depuis mars dernier, il était surintendant adjoint pour les succursales du district de Montréal.

British Columbia Power Corporation Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'il a été émis 1,200 actions ordinaires additionnelles au prix de souscription de \$16,025 l'action. Ces valeurs furent émises en faveur de certains hauts fonctionnaires, conformément aux options qui leur furent consenties. Il y a donc, maintenant, 3,250,000 actions entre les mains du public.

L'agence de transfert pour la British American Oil Company Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'au cours de novembre, 305 actions ont été émises contre la conversion de débentures échéant le 1er août 1961 et que 124 le furent contre la conversion de débentures échéant le 15 juin 1962. Il y a donc 9,086,684 actions présentement en circulation.

40,000 actions privilégiées additionnelles, participatives, d'Inland Cement Company Limited ont été inscrites hier sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Elles sont sujettes à l'avis officiel d'émission.

En fin d'exercice, le nombre d'actions en cours était de 23,607 en comparaison de 94,026 un an auparavant.

La maison de valeurs de placement bien connue Crédit Interprovincial Limitée offre, ce matin, en souscription au public une émission de \$2,500,000 d'actions privilégiées de la Corporation de Valeurs Trans-Canada, une nouvelle compagnie de placements (close-end investment company). Incidemment, cette dernière entreprise vient de demander, aux autorités de la Bourse Canadienne, l'inscription sur ce marché de ses actions ordinaires. Cette émission comprend 100,000 actions privilégiées, à 5%, offertes au prix de \$20.00 l'action ainsi que 25,000 actions privilégiées à 4 1/2% (cumulatif), aussi offertes à \$20.00 l'action. On notera, ici, que les dernières valeurs offertes comportent le privilège de conversion en actions ordinaires, en tout temps, d'ici le 30 septembre 1965, sur la base de 1 pour 1 et la compagnie s'oblige de réserver 25,000 actions ordinaires à cette fin. La compagnie se réserve le droit de racheter ses actions privilégiées en tout temps à \$21 l'action.

Le but de la présente émission, c'est le remboursement de certains emprunts

On lit dans le prospectus, émis à l'occasion de la présente finance, que Trans-Canada Corporation Fund a été incorporée en vertu des Lois de la Province de Québec, le 5 juin 1954, en tant qu'"holding company" ou entreprise de gestion par un groupe de financiers de Montréal, ayant à leur tête M. Jean-Louis Levesque, courtier avantageusement connu par toute la province. Au tout début de ses activités, il fut prévu et souscrit priment un capital de \$1,500,000. Après le parachèvement de la finance précitée, la capitalisation de la Corporation ci-dessus mentionnée comprendra 100,000 actions privilégiées à 5%, d'une valeur au pair de \$20 chacune, soit donc en tout \$2,000,000; 25,000 actions privilégiées à 4 1/2%, d'une valeur au pair de \$20, représentant \$500,000; et 150,000 actions ordinaires d'une valeur au pair de \$10, représentant \$1,500,000. On lit encore dans le prospectus, que le produit, provenant de la vente des 2 premières catégories d'actions, servira au remboursement de certains emprunts bancaires contractés lors de l'acquisition, en juin dernier, des actions de contrôle de la Prévoyance, compagnie d'Assurance.

63% de ses investissements dans des cie d'assurance ou de fiducie et 37% dans des entreprises commerciales, etc.

Comme on sait, sans doute, la Corporation de Valeurs Trans-Canada a été fondée aux fins d'avoir la garde, en portefeuille, de valeurs de placements, représentées par des actions de compagnies canadiennes. Depuis le début de ses opérations, l'institution a réalisé un gain en capital d'un total de \$500,000, provenant des profits réalisés à la suite de la vente d'actions détenues dans son portefeuille. Si l'on jette, maintenant, un coup d'oeil sur son bilan consolidé pro forma au 30 juin 1955, on constate que son actif atteignait, alors, les \$8,503,369.87 et que 63% de ses fonds investis représentaient des actions de compagnies d'assurance ou de fiducie et 37% des actions de compagnies industrielles et commerciales. Incidemment, 55,87% des placements sont constitués par des actions de La Prévoyance, compagnie d'Assurance; 20,54% par des titres du Palais du Commerce Inc.; 13,20% par des valeurs de Dupuis, Frères Limitée, et la Librairie Beauchemin Ltée; 7,13% par des titres de Central Trust Co. of Canada et, enfin, 3,28% par des titres de Slater Shoe Co.

L'institution compte un solide bureau de direction et comporte des possibilités de croissance et d'expansion

L'équité des actions ordinaires de la Corporation de Valeurs Trans-Canada, en tenant compte de la valeur au marché de ses placements ou, encore, de leur prix coûtant, s'établirait à environ \$18.00 par action, après le parachèvement de la présente finance. Comme les actions ordinaires auraient été mises sur le marché à \$10.50 l'unité, la plus-value est donc fort intéressante. Il ne faudrait pas, évidemment, s'attendre à ce que les actions privilégiées, offertes ce matin en souscription, s'apprécient aussi rapidement, car, ce genre de valeurs montent moins, mais, par contre, des rendements de 5% et 4 1/2% s'avèrent évidemment fort attrayants, d'autant plus que les intérêts sont payés sur ces dernières, avant tout dividende sur les actions ordinaires, que les revenus dépassent de beaucoup leurs exigences et, enfin, que les perspectives d'avenir de l'institution sont encourageantes à cause de la nature des placements effectués et de la compétence des membres de son conseil d'administration. Ce dernier ne comprend pas, en effet, MM. Gilbert Ayers, J.A. Boivin, N.P. Marc Bourgeois, Aubert Brilant, Stanley E. Brock, André Charron, Maurice Cuséau, Gérard Favreau, Vianney Favreau, Lucien La Chapelle, Elmer Lacroix, C.R. J.-Louis Lévesque, Gérard Miron, Wilfrid Morin, Gaston Thibodeau, Joseph Vaehon et, enfin, Arthur D. Styles, de Boston, Mass., ce dernier représentant certains intérêts américains, soit autant des nôtres qui ne cessent de se distinguer par leurs succès dans les domaines de la finance et des affaires et des professions.

Avant de clore notre chronique, nous tenons à faire remarquer aux intéressés que la Corporation de Valeurs Trans-Canada est une entreprise de gestion" du genre d'Argus, au Canada, et de Atlas Corporation, aux E.-U. La marche en avant de ces dernières ne permettrait pas d'entretenir de doute sur les progrès de la Trans-Canada Corporation Fund, vu que ces placements représentent des titres d'entreprises, comportant d'intéressantes possibilités de croissance et d'expansion future.

Marcel CLEMENT

Virements moindres

MONTREAL (PC) — Le comparatif industriel a généralement fléchi au cours d'une séance mouvementée à la Bourse de Montréal, lundi. Les titres miniers accusaient une majorité de gains, tandis que les pétroles de l'ouest étaient généralement stationnaires. Les papeteries, les métaux non ferreux et les titres industriels divers ont subi le plus grand nombre de pertes, dont la majorité atteignait plus d'un point. Les raffineries de pétrole, les aciéries et les distilleries étaient légèrement en baisse, tandis que les compagnies de transport, les banques et les services publics variaient très peu.

Des 253 émissions négociées, 67 ont monté 88 ont baissé et 98 étaient stationnaires. On a enregistré trois nouveaux sommets et six nouveaux bas pour l'année.

Selon les moyennes de fermeture, les banques ont monté de .06 à 49.55; les services publics ont monté de 1 à 130.7; les industriels ont baissé de 1.7 à 288.8; les papeteries ont baissé de 9.71 à 1376.38 et les mines d'or ont monté de .39 à 74.81.

COURS DES CHANGES

Le 12 décembre 1955

New-York, dollar 99.29-32

Angleterre, livre 2.80

France, franc 232.860

Suisse, franc 23.32

Hollande, florin 2.614

Norvège, couronne 1.401

Danemark, couronne 1.449

Suède, couronne 1.932

Allemagne, reichsmark 23.73

Tchécoslovaquie, cour. 1388

Grains à la hausse

CHICAGO (PA) — Le blé a réussi à réaliser de bons gains à la fin de la séance de lundi, à la Bourse des grains de Chicago, après avoir grimpé lentement mais régulièrement durant la journée. Le seigle a avancé avec le blé. Une tendance irrégulière prévalait chez les autres céréales.

Dollar stationnaire

MONTREAL (PC) — Le dollar américain est demeuré stationnaire, hier, à un exemple de 1-16 pour cent par rapport à la devise canadienne. Il fallait donc 99.78 de cents en numéraire canadien pour acheter un dollar américain. La livre sterling a accusé une hausse de 3-16 de cent et s'est établie à \$2.80 1-16.

Grains soutenus

WINNIPEG (PC) — Les cours du blé et du seigle ont réalisé une hausse appréciable, hier, à la Bourse des Grains de Winnipeg. Les cours de l'avoine et de l'orge ont manifesté des tendances à la hausse.

Dans tous les secteurs du marché, les achats ont été nombreux et profitables.

Dofasco dépense \$15,000,000

Hamilton; 13 C. P. Dominion Foundry and Steel Limited lance actuellement un programme d'expansion de \$15,000,000, au dire du président du conseil. Depuis 1950, l'entreprise a dépensé près de \$80,000,000 en améliorations.

Prix des grains

Winnipeg

CHICAGO

Moyennes à Toronto

MONTREAL (PC) — Le dollar américain est demeuré stationnaire, hier, à un exemple de 1-16 pour cent par rapport à la devise canadienne. Il fallait donc 99.78 de cents en numéraire canadien pour acheter un dollar américain. La livre sterling a accusé une hausse de 3-16 de cent et s'est établie à \$2.80 1-16.

Grains soutenus

WINNIPEG (PC) — Les cours du blé et du seigle ont réalisé une hausse appréciable, hier, à la Bourse des Grains de Winnipeg. Les cours de l'avoine et de l'orge ont manifesté des tendances à la hausse.

Dans tous les secteurs du marché, les achats ont été nombreux et profitables.

Dofasco dépense \$15,000,000

Hamilton; 13 C. P. Dominion Foundry and Steel Limited lance actuellement un programme d'expansion de \$15,000,000, au dire du président du conseil. Depuis 1950, l'entreprise a dépensé près de \$80,000,000 en améliorations.



M. Donald V. Robertson, bien connu dans le monde de la construction, qui vient d'être élu président de l'Automobile Parking Inc. (Photo Notman)

CHICAGO (PA) — Le blé a réussi à réaliser de bons gains à la fin de la séance de lundi, à la Bourse des grains de Chicago, après avoir grimpé lentement mais régulièrement durant la journée. Le seigle a avancé avec le blé. Une tendance irrégulière prévalait chez les autres céréales.

Dollar stationnaire

MONTREAL (PC) — Le dollar américain est demeuré stationnaire, hier, à un exemple de 1-16 pour cent par rapport à la devise canadienne. Il fallait donc 99.78 de cents en numéraire canadien pour acheter un dollar américain. La livre sterling a accusé une hausse de 3-16 de cent et s'est établie à \$2.80 1-16.

Grains soutenus

WINNIPEG (PC) — Les cours du blé et du seigle ont réalisé une hausse appréciable, hier, à la Bourse des Grains de Winnipeg. Les cours de l'avoine et de l'orge ont manifesté des tendances à la hausse.

Dans tous les secteurs du marché, les achats ont été nombreux et profitables.

Dofasco dépense \$15,000,000

Hamilton; 13 C. P. Dominion Foundry and Steel Limited lance actuellement un programme d'expansion de \$15,000,000, au dire du président du conseil. Depuis 1950, l'entreprise a dépensé près de \$80,000,000 en améliorations.

Prix des grains

Winnipeg

CHICAGO

Moyennes à Toronto

MONTREAL (PC) — Le dollar américain est demeuré stationnaire, hier, à un exemple de 1-16 pour cent par rapport à la devise canadienne. Il fallait donc 99.78 de cents en numéraire canadien pour acheter un dollar américain. La livre sterling a accusé une hausse de 3-16 de cent et s'est établie à \$2.80 1-16.

Grains soutenus

WINNIPEG (PC) — Les cours du blé et du seigle ont réalisé une hausse appréciable, hier, à la Bourse des Grains de Winnipeg. Les cours de l'avoine et de l'orge ont manifesté des tendances à la hausse.

Dans tous les secteurs du marché, les achats ont été nombreux et profitables.

Dofasco dépense \$15,000,000

Hamilton; 13 C. P. Dominion Foundry and Steel Limited lance actuellement un programme d'expansion de \$15,000,000, au dire du président du conseil. Depuis 1950, l'entreprise a dépensé près de \$80,000,000 en améliorations.

Prix des grains

Winnipeg

CHICAGO

Moyennes à Toronto

MONTREAL (PC) — Le dollar américain est demeuré stationnaire, hier, à un exemple de 1-16 pour cent par rapport à la devise canadienne. Il fallait donc 99.78 de cents en numéraire canadien pour acheter un dollar américain. La livre sterling a accusé une hausse de 3-16 de cent et s'est établie à \$2.80 1-16.

Grains soutenus

WINNIPEG (PC) — Les cours du blé et du seigle ont réalisé une hausse appréciable, hier, à la Bourse des Grains de Winnipeg. Les cours de l'avoine et de l'orge ont manifesté des tendances à la hausse.

Dans tous les secteurs du marché, les achats ont été nombreux et profitables.

Dofasco dépense \$15,000,000

Hamilton; 13 C. P. Dominion Foundry and Steel Limited lance actuellement un programme d'expansion de \$15,000,000, au dire du président du conseil. Depuis 1950, l'entreprise a dépensé près de \$80,000,000 en améliorations.

Prix des grains

The American Stock Exchange

Haut Bas	Ferm
Bras Traction	17 1/4
Brown	17 1/4
Can Marconi	6 1/4
Cent Exp	6 1/4
Com Smut	37 1/4
Creole Pete	70 69 1/2
Dom Steel Coal	27 1/2
Electric Bond	27 1/2
Ford of Cda A	104 1/4
Gr Ann Ind	28 1/2
Humble Oil	104 1/4
Imp Oil	37 1/4
Int Pete	28 1/2
Massey Harris	9 1/4
Molybdenum	26 1/2
Mosabi Iron	45 1/4
Pac Pete	12 1/2
Stand Prod	19 1/2
St Law Corp	85 84 1/2
Tri Cont Wya	10 1/4
Webb and Knapp	2 1/2

Moyennes des obligations à N.Y.

20rr	10rr	100rr	100rr	100rr
Hier	97 1/4	97 1/4	97 1/4	97 1/4
J Préc	97 1/4	97 1/4	97 1/4	97 1/4
S Das	97 1/4	97 1/4	97 1/4	97 1/4
S Das	97 1/4	97 1/4	97 1/4	97 1/4
S Das	97 1/4	97 1/4	97 1/4	97 1/4
S Das	97 1/4	97 1/4	97 1/4	97 1/4
S Das	97 1/4	97 1/4	97 1/4	97 1/4
S Das	97 1/4	97 1/4	97 1/4	97 1/4
S Das	97 1/4	97 1/4	97 1/4	97 1/4
S Das	97 1/4	97 1/4	97 1/4	97 1/4

Titres au comptoir

Valeu
gouvern
municipalités
du C
Achats—Ve

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 24 novembre 1955 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de la Courtoisie de Paris Limited furent vendues à la Banque Canadienne de Commerce fut enregistré le 28 novembre 1955 au Bureau d'Enregistrement Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1172787. Montréal, Qué., le 12 décembre 1955. La Banque Canadienne de Commerce par: J.-A. LUSIGNAN.

Green Shields & Co

Bourse de Toronto

Cours, fournis par la Presse Canadienne.

Haut Bas Fern.			Haut Bas Fern.		
2095 Abit	33 1/2	33 1/2	1506 D'Elion	169	161
170 Do P	23 1/2	33	1500 D'Elion	150	140
170 Do P	23 1/2	25	1500 D'Elion	135	130
43 Acad A	22 1/2	25	1500 D'Elion	135	130
123 Do A	22 1/2	25	1500 D'Elion	135	130
9050 Acad Ur	14	14	1500 D'Elion	135	130
1230 Acad A	73	73	1500 D'Elion	135	130
1000 Ajax	73	73	1500 D'Elion	135	130
1100 Akait	73	73	1500 D'Elion	135	130
1335 Albia	24	34 1/2	1500 D'Elion	135	130
18750 Alber	51	71 1/2	1500 D'Elion	135	130
4000 Do Wt	20	18	1500 D'Elion	135	130
100 Albia	205	20	1500 D'Elion	135	130
2200 A P Con	17 1/2	17 1/2	1500 D'Elion	135	130
1830 Algom	17 1/2	17 1/2	1500 D'Elion	135	130
305 Algom	810	810	1500 D'Elion	135	130
1000 Algom	810	810	1500 D'Elion	135	130
1117 Alumin	107 1/2	107 1/2	1500 D'Elion	135	130
19 Alumin P	24 1/2	24 1/2	1500 D'Elion	135	130
2480 Ancon	26	26	1500 D'Elion	135	130
3000 Am Lard	16	16	1500 D'Elion	135	130
8400 Am Led	81	81	1500 D'Elion	135	130
1000 Am Neph	137	137	1500 D'Elion	135	130
2825 Ancon	305	305	1500 D'Elion	135	130
400 Anx Am	14 1/2	14 1/2	1500 D'Elion	135	130
10100 Anx Rou	122	141	1500 D'Elion	135	130
30 Anth Im	19	19	1500 D'Elion	135	130
21400 Apex	18	19	1500 D'Elion	135	130
900 Arcan	33	33	1500 D'Elion	135	130
1500 Arca	33	33	1500 D'Elion	135	130
100 Argus	22 1/2	22 1/2	1500 D'Elion	135	130
70 Do 2nd P	37 1/2	37 1/2	1500 D'Elion	135	130
730 Aron	43	43	1500 D'Elion	135	130
6300 Ascor	14	14	1500 D'Elion	135	130
5 Ati Acc P	14	14	1500 D'Elion	135	130
100 Asdown	18 1/2	18 1/2	1500 D'Elion	135	130
225 Atia Stl	18 1/2	18 1/2	1500 D'Elion	135	130
1000 Aubel	18 1/2	18 1/2	1500 D'Elion	135	130
40266 Aumch	13	13	1500 D'Elion	135	130
1000 Aumor	23	23	1500 D'Elion	135	130
830 Aunac	231	230	1500 D'Elion	135	130
80 Aumch	168	168	1500 D'Elion	135	130
500 Avilla	168	168	1500 D'Elion	135	130
540 Banff	168	168	1500 D'Elion	135	130
4000 Banff	168	168	1500 D'Elion	135	130
485 Kr Mtl	47	46 1/2	1500 D'Elion	135	130
29 BK Ne	39	39	1500 D'Elion	135	130
4666 Barmen	39	39	1500 D'Elion	135	130
1200 Barna	144	144	1500 D'Elion	135	130
1450 Barnu	144	144	1500 D'Elion	135	130
450 Do Wt	245	245	1500 D'Elion	135	130
200 Barnu	84	78	1500 D'Elion	135	130
16600 Baze Met	30	29	1500 D'Elion	135	130
8700 Baze	30	29	1500 D'Elion	135	130
4000 Baze	197	193	1500 D'Elion	135	130
3075 BATH M	197	193	1500 D'Elion	135	130
3250 Do A Wt	35	35	1500 D'Elion	135	130
1000 Do B Wt	51	51	1500 D'Elion	135	130
15 Bath Pow A	51		1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130
			1500 D'Elion	135	130

900 Brauca	230	100	3000 Genev	100	..
2000 Bea Lod	60	59	200 Giant	14	..
19300 Belch	104	99	600	585	60
1775 Bell	50 1/2	50	16332 Glenn	121	115
600 Beren	100	50 1/2	5700 Gods L	59	57
			500 Golds	24	..

11	53	14250	Goldier	29 1/2	28
50 1/2	53	1000	GF Ur	41	40

100 Bilis	101	...	1150 Go Man	350	345
2000 Bict	170	...	7000 Golder	15	141
2250 Do Wt	170	185	1400 Golder	140	113
2250 Bldgood	13	121	3030 Grandin	26	25
51 Bilin P	14	...	1710 Grandin	725	675
11000 Bl Roc k	310	330	5001 Gail Pap	423	...
9000 Boble	48	483	600 G N Gas	2574	Do Wt
6000 Boud	10	...	1000 Gail	235	325
5000 Boudil	10	09	1000 Gail	235	325
10000 Boudil	11	09	123 Gw Coal A	915	...
10000 Boudil	11	09	100 G Wash	10	...
400 Brealms	105	102	300 Greening	450	...
7633 Brea	614	554	1180 Grigol	975	960
1800 Bria	100	110	1000 Grigol	975	960
2600 Brialat	240	250	500 Gail	13	...
8080 Ra Oil	344	335	335 Gail	143	140
50 BC E 4 1/2	51	...	500 Gulf L	13	...
50 BC E 4 1/2	51	...	1000 Gunnar	194	194
50 BC E 4 1/2	51	...	1500 Do Wt	19	114
50 BC E 4 1/2	51	...	25 Gurney P	255	...
3200 BC E 4 1/2	51	...	25 Gurney P	255	...
3200 BC E 4 1/2	51	...	50 H Scott	55	52
3200 BC E 4 1/2	51	...	50 H Scott	55	52
3200 BC E 4 1/2	51	...	1000 Har Car	84	...
3200 BC E 4 1/2	51	...	4000 Har Roc	112	112
3200 BC E 4 1/2	51	...	12250 Har & An	112	112
3200 BC E 4 1/2	51	...	500 Haas	20	...
3200 BC E 4 1/2	51	...	10700 Hndwa	109	107
3200 BC E 4 1/2	51	...	30 Hndwa	109	107
3200 BC E 4 1/2	51	...	118 Hds G H	400	...
3200 BC E 4 1/2	51	...	150 Hndwa H	29	284
3200 BC E 4 1/2	51	...	500 Har Cr	21	...
3200 BC E 4 1/2	51	...	1460 Holling	195	195
3200 BC E 4 1/2	51	...	1493 Homa	970	901
3200 BC E 4 1/2	51	...	25 H Emith	704	...
3200 BC E 4 1/2	51	...	900 Hov	40	...
3200 BC E 4 1/2	51	...	295 Hudson Bay	65	65
3200 BC E 4 1/2	51	...	15 Hud R	88	880
3200 BC E 4 1/2	51	...	1840 Do Wt	370	365
3200 BC E 4 1/2	51	...	1000 Hy Char	26	...
3200 BC E 4 1/2	51	...	300 Imp Bk	30	524
3200 BC E 4 1/2	51	...	1000 Tr Fin Glas	261	...
3200 BC E 4 1/2	51	...	1304 Imp Oil	375	374
3200 BC E 4 1/2	51	...	1000 Imp Tob	17	124
3200 BC E 4 1/2	51	...	11500 Imp Tob	17	124
3200 BC E 4 1/2	51	...	110 Ind Ace	52	...
3200 BC E 4 1/2	51	...	50 Inker A	91	...
3200 BC E 4 1/2	51	...	100 Do 4 5/8 P	103	103
3200 BC E 4 1/2	51	...	550 Inging	114	...
3200 BC E 4 1/2	51	...	2134 Inspira	148	142
3200 BC E 4 1/2	51	...	3000 Inspira	148	142
3200 BC E 4 1/2	51	...	25 Do P	103	...
3200 BC E 4 1/2	51	...	1872 Int Niek	81	809
3200 BC E 4 1/2	51	...	1315 Do P	131	...
3200 BC E 4 1/2	51	...	735 Int P	28	284
3200 BC E 4 1/2	51	...	2055 Int P	281	281
3200 BC E 4 1/2	51	...	1200 Int P	345	335
3200 BC E 4 1/2	51	...	2100 Int P	345	335
3200 BC E 4 1/2	51	...	750 Jacob	32	...
3200 BC E 4 1/2	51	...	5000 Jac W	25	...
3200 BC E 4 1/2	51	...	1837 Jac W	25	62
3200 BC E 4 1/2	51	...	3031 Jeannet	30	...
3200 BC E 4 1/2	51	...	1070 Jellie	094	...
3200 BC E 4 1/2	51	...	2000 Jellie	123	121
3200 BC E 4 1/2	51	...	53000 Jellie	123	114
3200 BC E 4 1/2	51	...	4200 Jonsmith	29	29
3200 BC E 4 1/2	51	...	2000 Jonsmith	29	29
3200 BC E 4 1/2	51	...	1000 Kelyin	241	...

5100 C Day Pet	270	265	270	1500 Killebre	Wt	165	160
200 C Dred	21 $\frac{1}{2}$	..	..	2000 Keyboy		11	10 $\frac{1}{2}$
100 C Fairh	22	..	..	2300 Kirk H		33	..
15 C F Pro	325	..	..	1000 Kirk L		38	37 $\frac{1}{2}$
45	..	..	..	7600 Kristin		12 $\frac{1}{2}$	12

4	65 ¹ / ₂	65 ¹ / ₂	4400 Krov	110	105
4	..	..	110 Labat	24 ¹ / ₂	..

1402 C Mr Car	27	190		325 Labrad	181	151
1420 C Hail	44	40		350 L Chichester	235	350
1430 C Hail	20	19 1/2		1760 L Dufail	245	25
20 Do Wt	75	72		3200 L Ling	135	
2000 C O and G R e 35				3000 Oat	425	425
3613 Crops	214	34		760 L Shores	43	
7343 C P Petro P	310	200	24%	2100 L WSA	23	
608 C Pils	40	93		400 La Lus	285	285
600 C Pils	102 1/2	93		2000 Macaqu	20	
125 C Vick	324	321 1/2		75 Laura S	101 1/2	101 1/2
125 C Vick and Gas	170	165	168	32 Laurent A	11	
1435 Canoe Pet	170	165	168	4300 L Leich	300	290
735 Canoe Oil	208			500 L Lac	120	
1300 Canoe Oil	825	810	835	100 Loh A	18	
40 C Can Inv	208	206		432 Do	10	10 1/2
3200 Can Led	208	206		4000 L I ete	26	
3200 Can Led	86 1/2			27850 Lorado	146	137
6010 Can	19	18	19	3000 L Lyndoch	235	217
1000 Chamber	32			1000 Macdon	200	
2209 Chari Oil	180	173	180	8600 Macfie	22	22
1009 Chai	435	430		8200 Mackeno	41	40
1880 Chen H	435	430		2700 Macled	138	136 1/2
3000 Cheskir	435	430		75 Macmill B	21 1/2	42
2000 Cheskir	435	430		3000 Macmill	245	245
14000 Chi Ka Y	85	81	83	2000 Mores	140	
600 Chi Ka	100			6600 Mores	114	13
6000 Chik	120	114		2250 Malor	200	196
110 Chrom	190			3000 Man Ea	31	30 1/2
400 Chrysler	93	92 1/2		100 Mi Mig	10	
323 Chrysler	21			500 Mariga	14	
1000 Coch D	82			500 Mariga	14	
415 Cockhuts	74	7 1/2		500 Malraig	20 1/2	
3000 Col	12			3600 Mariga	100	103 1/2
32000 Coldair	81	75	80	4900 Do A	251	32
3200 Coldair	90 1/2	85		75 Mase H	9 1/2	8 1/2
1530 C P	95	90		2000 Martin	104	103 1/2
3000 Conlad	295	290		50 Do P	104 1/2	103 1/2
9000 Conro	37	34	35 1/2	8000 Mase	102	87
3500 C Con	10 1/2			300 Maxwell	614	
3000 C Baka	7			6876 Maymill	170	153
1000 C Bellek	13	13	28	3500 McCol	42	41 1/2
1070 C C	21			390 McCol	22 1/2	22 1/2
2150 C Cor	30	29	30	390 McLeary	38 1/2	
8467 C Denis	975	940	960	1020 McMarin	201	201 1/2
1070 C Denis	30	29	30	1500 McMarin	201	201 1/2
3000 C De Cr	360	350	360	4000 Menter	110	105
700 C De Cr	77			4000 Merril	274	260
3201 C De Cr	170	168		1800 Mers	26	12 1/2
1000 Do B Wt	20			11100 Mite	26	25
1000 C Q	24			16780 Midcon	76	72
2000 C Q	24			4220 Mide W	425	423
775 C Hall	41	38	39	2200 Mini Cl	271	27
775 C Hovey	415	410		2200 Minidm	221 1/2	24
15 0 C Hovey	280	275	280	1290 Min C	321 1/2	34
2000 C Mic M	280	275	280	775 Min Cor	275	275
17300 C Morris	423	420		3000 Moqui	316	301 1/2
1387 C Morris	370	365	371 1/2	6310 Moutis	316	315
2123 C Negr	33			515 M Lee	18	15
2000 C Negr	33			4150 Muth M	417 1/2	411 1/2
918 C Negr	139	135	136	2000 Nama	135	130
4500 C Orlan	13	13 1/2		1200 N Dug	14	
9125 C Piek	23			1600 N Gre	66	
300 C Piek	161			150 N Gre	28 1/2	
1680 C Piek	161			150 N Rso	350	293
4200 C Rad ep	161			44 1/2 N Rso	350	293
120 C Rad ep	161			340 N Rb Cte	350	293
300 C Thor	420	465	470	300 Nellin	54	
7121 C Thor	420	465	470	4200 N Lahin	173	170
17000 C Thor	63	60	60 1/2	1900 N Alater	22	24
15 5 C W Pte	238			8600 N Athon	25	
8200 Conwce	635	602	630	1200 N Rid	254	232
17899 Con Clif	635	602	630	1200 N Rid	254	232
4200 Cop Cor	158	146	150	29300 N Riss	150	145
5641 Cop Cal	161	15	15 1/2	3233 N D Dom	279	292
100 C Cop	161			3233 N D Dom	279	292
60 Cosmos	121 1/2			3200 N Jacul	110	104
60 Cosmos	121 1/2			8550 N Gas Ex	180	170
60 Cosmos	119	115		1000 N Zone	60	
60 Cosmos	119	115		1000 N Zone	60	
41 Cr Zell	55 1/2			1000 N Zone	60	
1533 Crownat	14			1000 N Zone	60	
1000 D Arag	31	27 1/2		1000 N Zone	60	
400 D Lenth	1010	1014		1000 N Zone	60	
4000 Denth	3	75	75	21200 N Deh	107	103
1000 Do Wt	36			1255 N Fortu	228	181
				4325 N Gold	231	23

PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

S. no 332,908

C.S. no 332,908

DOMINION SQUARE CORPORATION, une corporation à ses principal bureau et d'affaires en la cité de Montréal, province de Québec, Demande

VS

LES HERITIERS DE FET HARRY LOW, en son v de la cité de Windsor dans la province d'Ontario, Défense

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois de Montréal, le 9 décembre 1974

Maurice Caron
député-protonotaire

Foster, Hannen, Watt, Legg
Colby, avocats,
901 Carré Victoria,
Ottawa, Ontario

Donné à Montréal, le 11 décembre 1974

**Fait
Fructifié
FON**

CITE DE


MONTREAL

Expropriation et possession préalable d'immeubles requis pour l'ouverture d'une rue au nord de rue Jeanne, entre la rue Filion et la rue de la paroisse de Saint-Laurent, ainsi que pour le prolongement de la rue Rosalie en gagnant le nord.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 11 octobre 1955, conformément à la loi, la Régie des Services Publics a déposé au Bureau du Greffier de la Cité, son rapport en date du 11 octobre 1955, concernant l'expropriation et possession préalable d'immeubles requis pour l'ouverture d'une rue au nord de la rue Jeanne, entre la rue Filion et la rue de la paroisse de Saint-Laurent, ainsi que pour le prolongement de la rue Rosalie en gagnant le nord, la loi qui a été ainsi présentée, pour confirmation et homologation, à Cour supérieure ou à l'un des six autres juges, division de pratique, chambre no 31, au palais de justice à Montréal, le 28 décembre 1955, 10-58 heures, le matin ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

Le Greffier de la Cité,
Charles-Edouard LONGPRE
Hôtel de Ville,
Montréal, le 13 décembre 1955

6 JANVIER 1956

2	9	1	4	8	6	7	1
1	10	11	12	13	14	15	16
17	17	18	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29	30
31	31	*	*	*	*	*	*

The illustration features three overlapping French calendars from 1956. The top calendar is for January (JANVIER), the middle for June (JUIN), and the bottom for December (DECEMBRE). Each calendar shows the days of the month in a grid, with the first day of the month highlighted. The calendars are set against a background of a large, stylized sun or moon. At the bottom, there is a stylized drawing of a building with multiple windows and a chimney.

UN SERVICE DE BANQUE
MONTREAL TORONTO

MEMBRES DE
BLES AGREES | THE INSTITUTE OF CHARTERED
ACCOUNTANTS OF QUEBEC

Agrées, 630 ouest, rue Lagauchetière, Tél.: UN. 1-189

G	G & CIE Comptables agréés	L'HEUREUX & CIE Comptables agréés
---	------------------------------	--------------------------------------

C.A.
C.A. 507 Place d'Armes, Pl. 9015
Associés résidents
30 ave de l'Épée,
(coin Laurier ouest)

Regina - Calgary - Vancouver

W. & CO.

F. Fredeix, C.A.	R. R. Pouliot, C.A.	PROFESSOR	SEA. 8211
M. Lacombe, C.A.	R. Pourart, C.A.		
G. Charette, C.A.	R. A. Poizier, C.A.		

6434 **SCIE**
Comptables agréés

ER	Comptables agréés	1290 St-Denis	UN. 6-4881
----	-------------------	---------------	------------

B.A.C.A.
Comptable agréé

MONTREAL Tél. : HA. 5208

Comptables agréés	Comptables agréés
J. Auguste DESCHAMPS	J. Auguste DESCHAMPS

1411 Crescent, Montréal 25

ROGER GAUVIN & CIE
Comptables agréés

418, rue St-Sulpice, PL. 2703

& CIE
Comfortable and

Comptable agréé
3414 Avenue du Parc
Paul E. TRUDEL

TE _____ Edifice Aldred AV. 8-8201

GASCON Comptables agréés	ASSOCIES Comptables agréés
------------------------------------	--------------------------------------

159 e., rue Craig, UN. 6-8648

Comptables agréés
L.D. Vian, C.A., H. Lionel Robis, C.A.
Jacques, R. Chiffolleau, C.A.

Horizons sportifs

(par BERT SOULIERE)

C'est vrai que la saison est jeune dans la Ligue de hockey Interuniversitaire, mais il semble néanmoins que les porte-couleurs du club Rouge et Or de l'Université Laval ont déjà le "numéro" des Carabins de l'Université Montréal. En deux parties jusqu'ici, les Lavalais ont eu raison des joueurs de l'instructeur Arthur Thérien à deux reprises. Les Carabins alignent cependant un excellent club et à moins d'imprévus quelconques, ils ne devaient pas être loin de la première position à la fin de la saison régulière... Le joueur de défense Red Kelly, des Red Wings de Détroit, semble parfaitement bien à son aise en évoluant à l'aile gauche. C'est l'impression qu'il nous a laissée dans la joute de samedi soir dernier contre les Canadiens du gérant Hector "Toe" Blake... Au sujet des détenteurs de la coupe Stanley, disons que Bucky Hollingworth leur serait plus utile s'il jouait un peu plus avec sa tête.

L'ex-joueur du Royal senior prend inutilement des punitions qu'il pourrait éviter. Il n'a qu'à maintenir cette politique et tôt ou tard, on apprendra son renvoi aux Flyers d'Edmonton, le principal club-ferme des champions du monde... Les Bruins de Boston, de la Ligue Nationale, ont décidé de prêter le joueur d'avant Orval Tessier, aux As de Québec, de la Ligue Professionnelle du Québec. Mais Tessier n'a pas encore donné signe de vie aux Québécois... Les directeurs de la Ligue de Hockey Dépression ont reçu les rédacteurs et commentateurs sportifs à un banquet intime, hier soir, au club St-Denis. La soirée fut couronnée d'un succès à tout point de vue... Le sportsman Roger Duval avait prêté une victoire de Sugar Ray Robinson aux dépens de Carl (Bobo) Olson. Duval est même d'avis que le champion mondial poids moyen n'aura aucune difficulté à ne faire qu'une bouchée du Français, Charles Humez, si jamais un combat est bécé entre eux...

Le jeune artilleur droitier, Ernest Drolet, a sûrement l'étoffe nécessaire pour figurer avantageusement avec les Mineurs de l'etford Mines, de la Ligue de baseball Provinciale, classe "C"... Depuis que les Bruins de Boston ont cédé Lorne Davis et Ed Panagabko aux Bears de Hershey, de la Ligue Américaine, ces derniers gagnent régulièrement. Avant l'acquisition de ces deux ex-Bostonnais, les Bears s'enlisaient de plus en plus en dernière position... L'instructeur Jim Skinner, des Red Wings de Détroit, considère le jeune Henri Richard, des Canadiens, comme un excellent joueur d'avenir. Skinner n'est pas le seul à partager une telle opinion... Bien que le Royal aligne un puissant club, on a tout lieu de croire que le Shawinigan Falls remportera le championnat de la Ligue Professionnelle du Québec. Nous croyons que la principale différence entre le Royal et le Shawinigan Falls est le gérant. Elmer Lach semble un instructeur bien ordinaire, alors que Roger Léger est une compétence reconnue...

Lach est probablement un type qui s'y connaît en hockey ayant lui-même brillé dans notre sport national durant de nombreuses années avec les Canadiens, mais pour une raison ou une autre, il ne dirige pas son club avec le meilleur doigté... C'est un fait que les Royaux n'ont pas été chanceux jusqu'ici, en ce sens qu'ils ont été plus d'une fois handicapés par les joueurs blessés, mais en dépit de ces blessures survenues à certains joueurs, nous avons l'impression que Lach aurait pu accomplir un meilleur travail avec ses joueurs. Au début de la course au championnat dans le circuit George Slater, le Royal était le club le plus redoutable sur papier. Les Cataractes ont toutefois prouvé que les joutes de hockey se gagnaient sur la glace... Marcel Laurin, un des plus ardens partisans des Rangers de New-York était vraiment déçu après l'humiliante défaite de 6 à 1 que ses favoris ont subi aux mains des Maple Leafs de Toronto samedi dernier. "Ce revers des New-Yorkais est d'autant plus décevant qu'ils l'ont encaissé contre le club que je déteste le plus, le Toronto", dit-il Laurin...

Jim Thomson, vétéran joueur de défense des Maple Leafs de Toronto, a l'intention de prendre sa retraite comme joueur actif à la fin de la saison actuellement en cours afin de se lancer en affaires dans la Ville-Reine... La magnifique tenue affichée par les Habitants cette saison est d'autant plus digne d'éloges si l'on tient compte du fait

Bobo Olson a des ennus
SAN-FRANCISCO (PA) — L'ex-champion poids moyen Carl (Bobo) Olson a déclaré lundi qu'il ne boxera pas de nouveau tant qu'il n'aura pas "régulé toutes ses affaires".
"Tout doit être réglé avant que je me batte de nouveau, tant cette affaire matrimoniale que l'autre poursuite", a dit Olson, selon Walt Daley, un Cal-Bulletin de San Francisco.
L'autre poursuite à laquelle Olson a fait allusion est une poursuite de \$300,000 par bris de contrat intentée par Herbert Campos, de Honolulu.
Daley, qui dit avoir parlé par téléphone à Olson, ajoute que l'ancien champion attribue son knock-out par Sugar Ray Robinson à l'action en divorce prise par sa femme.
"Je ne demande qu'une autre chance, alors que mes problèmes personnels auront été réglés, de sorte que je puisse penser convenablement dans l'arène", a dit Olson à Daley.
Olson a rendu visite à sa femme et à ses quatre enfants à Hillsborough, dimanche. Mme Olson, qui a inscrit une action en divorce le mois dernier en réclamant une pension alimentaire de \$2,000 par mois et le partage de leurs biens d'une valeur de \$200,000, a dit qu'elle verrait avec son mari "ce qu'il convient de faire dans notre propre cas".

Elu président
San Francisco, (AP) — Leslie O'Connor, avocat de Chicago, vient d'être nommé président de la Ligue de la Côte du Pacifique. Il succède à C. L. Goodwin. Il a été élu par le vote unanime des directeurs de ce circuit.

Boxing Guild de N.-Y. hors la loi

Cette association serait une menace continuelle à l'intégrité de la boxe — Ultimatum aux gérants — S'ils ne cessent leur adhésion, ils perdront leurs permis.

NEW-YORK (PA) — La Boxing Guild de New-York a été pratiquement déclarée hors la loi, lundi, par la Commission athlétique de l'Etat de New-York. Ce geste pourrait bien signifier la fin de la boxe à New-York si les gérants refusent de céder. Julius Helfand, président de la Commission, a dénoncé la Guild pour ses activités "vagues et douteuses" et ses "pratiques de monopole", à la suite d'une enquête de neuf mois.

Dans une déclaration de neuf pages, Helfand dit que "la Boxing Guild de New-York, affiliée à l'International Boxing Guild, est une menace continuelle à l'intégrité de la boxe dans cet Etat".

Le fait d'être membre de la Guild est "un acte nuisible aux intérêts de la boxe", dit-il, en précisant qu'il parlait en son nom et en celui du commissaire Bob Christenberry.

Un amendement aux règlements de la commission, qui sera adopté mercredi par Helfand et Christenberry ordonne aux gérants de cesser leur adhésion à la Guild d'ici le 15 janvier. Après cette date, ceux qui seront encore membres de la Guild pourront voir leur permis révoqué ou suspendu.

Les chefs de la Guild ont vivement réagi à la déclaration de Helfand. A San Francisco, Charley Johnston, président de l'International Boxing Guild, était indigné.

"Qu'y a-t-il de mal à ce que les gérants aient une organisation pour se protéger?" dit-il.

Johnston est le gérant du champion mi-lourd Archie Moore, du champion poids-plume Sandy Saddler et de Eduardo Lausé, aspirant poids-moyen très prometteur.

Murray Frank, procureur général de l'International Guild dont les services ont été retenus par la Guild de New-York, a dit qu'il recommanderait des procédures judiciaires si jamais un membre de la Guild est suspendu.

Un autre joueur des Cataractes, Erwin Grosse est monté en sixième position avec deux assists. Il a maintenant huit buts et 15 assists.

Connie Broden, des Cataractes, n'a obtenu qu'un assist durant la semaine pour tomber en septième place, avec un total de cinq buts et 18 assists.

Deux autres joueurs des Cataractes, meneurs de la ligue, Dickie Wray et Jean-Paul Denis, occupent les huitième et neuvième positions avec 21 et 20 points respectivement.

Kelly Burnett, du Royal, vient en dixième place avec un total de 19 points.

Un autre joueur des Cataractes, Erwin Grosse est monté en sixième position avec deux assists. Il a maintenant huit buts et 15 assists.

Connie Broden, des Cataractes, n'a obtenu qu'un assist durant la semaine pour tomber en septième place, avec un total de cinq buts et 18 assists.

Deux autres joueurs des Cataractes, meneurs de la ligue, Dickie Wray et Jean-Paul Denis, occupent les huitième et neuvième positions avec 21 et 20 points respectivement.

Kelly Burnett, du Royal, vient en dixième place avec un total de 19 points.

Un autre joueur des Cataractes, Erwin Grosse est monté en sixième position avec deux assists. Il a maintenant huit buts et 15 assists.

Connie Broden, des Cataractes, n'a obtenu qu'un assist durant la semaine pour tomber en septième place, avec un total de cinq buts et 18 assists.

Deux autres joueurs des Cataractes, meneurs de la ligue, Dickie Wray et Jean-Paul Denis, occupent les huitième et neuvième positions avec 21 et 20 points respectivement.

Kelly Burnett, du Royal, vient en dixième place avec un total de 19 points.

Un autre joueur des Cataractes, Erwin Grosse est monté en sixième position avec deux assists. Il a maintenant huit buts et 15 assists.

Connie Broden, des Cataractes, n'a obtenu qu'un assist durant la semaine pour tomber en septième place, avec un total de cinq buts et 18 assists.

Deux autres joueurs des Cataractes, meneurs de la ligue, Dickie Wray et Jean-Paul Denis, occupent les huitième et neuvième positions avec 21 et 20 points respectivement.

Kelly Burnett, du Royal, vient en dixième place avec un total de 19 points.

Un autre joueur des Cataractes, Erwin Grosse est monté en sixième position avec deux assists. Il a maintenant huit buts et 15 assists.

Connie Broden, des Cataractes, n'a obtenu qu'un assist durant la semaine pour tomber en septième place, avec un total de cinq buts et 18 assists.

Deux autres joueurs des Cataractes, meneurs de la ligue, Dickie Wray et Jean-Paul Denis, occupent les huitième et neuvième positions avec 21 et 20 points respectivement.

Kelly Burnett, du Royal, vient en dixième place avec un total de 19 points.

Un autre joueur des Cataractes, Erwin Grosse est monté en sixième position avec deux assists. Il a maintenant huit buts et 15 assists.

Connie Broden, des Cataractes, n'a obtenu qu'un assist durant la semaine pour tomber en septième place, avec un total de cinq buts et 18 assists.

Deux autres joueurs des Cataractes, meneurs de la ligue, Dickie Wray et Jean-Paul Denis, occupent les huitième et neuvième positions avec 21 et 20 points respectivement.

Kelly Burnett, du Royal, vient en dixième place avec un total de 19 points.

Un autre joueur des Cataractes, Erwin Grosse est monté en sixième position avec deux assists. Il a maintenant huit buts et 15 assists.



L'ACROBATIE est à l'honneur au Centre Paroissial. On voit ici l'instructeur J.-P. Marclé exécutant un tour d'adresse avec des jeunes de tout âge.

(Photo "Le Devoir")

manche dernier, le Verdun Celts a blanchi le Richard 4 à 0. G. Valiquette, gardien du Richard mérita une punition à la 13e minute de la 3e période ainsi que Corbel du même club, et Pregebi du Verdun.

G. Tsouos déjoua Valiquette pour compter le premier but de la joute. Valiquette n'avait pas été déjoué en 178 minutes. Les 3 autres buts du Verdun furent enregistrés pendant la dernière minute de jeu par Tsouos.

Dans l'autre joute au programme, les porte-couleurs du St-Henri sont sortis de leur léthargie pour infliger une défaite de 6-2 au St-Willibrord. A. Quenneville a compté 3 buts, R. Denoncourt 2 et Lavallée 1 pour St-Henri. Claude Tougas et Edward Bahen ont enregistré les 2 seuls buts des perdants. Dimanche prochain, dans la première joute, le Verdun Celts, qui n'a pas encore connu la défaite depuis le début de la saison recevra le St-Willibrord. Le St-Henri recevra le Richard dans l'autre joute. Cette fois, le Verdun promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Lors d'un programme double de la ligne Interscolaire de Verjoutte promet d'être très enlevante, disputée à l'auditorium dit.

Hockey

CE SOIR
Ligue du Québec
Québec à Shawinigan
Chicoutimi à Royal

Classement

LIGUE NATIONALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadiens	29	18	4	1	84	43	
New-York	27	14	8	3	81	33	
Détroit	28	7	10	11	63	25	
Chicago	28	8	12	8	65	24	
Toronto	20	9	16	1	48	13	
Boston	28	7	13	8	46	22	

LIGUE DU QUEBEC

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Shawinigan	28	20	6	2	103	82	
Royal	26	13	9	4	69	30	
Chicoutimi	24	11	11	2	70	59	
T-Rivers	25	8	16	1	48	17	
Québec	23	6	16	1	82	13	

LIGUE AMERICAINE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Providence	26	14	10	2	103	85	
Pittsburgh	22	14	6	2	98	63	
Buffalo	23	13	9	3	104	83	
Cleveland	22	9	9	3	80	29	
Springfield	24	8	15	1	73	105	
Hershey	23	6	15	2	65	100	

Enquête retardée au mois de janvier

PHILADELPHIE (PA) — La Commission athlétique de la Pennsylvanie a retardé à janvier son enquête en rapport avec des accusations portées contre quatre personnalités du monde de la boxe. L'avocat de la défense, Morton Wilkin, avait demandé un délai pour préparer sa cause contre les accusations de la commission.

Le principal client de Wilkin est Frank (Blinky) Palermo, un gérant, qui devait comparaître lundi afin de démontrer pourquoi son permis ne devrait pas être révoqué de façon permanente.

Il est accusé d'actes nuisibles à la boxe, particulièrement de l'être associé avec des criminels et des parieurs.

Le promoteur Herman Taylor et le publiciste Archie Pirolly, qui devaient aussi comparaître mercredi, devront aussi démontrer pourquoi ils ne devraient pas être suspendus de façon permanente de la boxe, leurs causes ont été renvoyées au mois prochain.

Le principal client de Wilkin est Frank (Blinky) Palermo, un gérant, qui devait comparaître lundi afin de démontrer pourquoi son permis ne devrait pas être révoqué de façon permanente.

Il est accusé d'actes nuisibles à la boxe, particulièrement de l'être associé avec des criminels et des parieurs.

Le promoteur Herman Taylor et le publiciste Archie Pirolly, qui devaient aussi comparaître mercredi, devront aussi démontrer pourquoi ils ne devraient pas être suspendus de façon permanente de la boxe, leurs causes ont été renvoyées au mois prochain.

Le principal client de Wilkin est Frank (Blinky) Palermo, un gérant, qui devait comparaître lundi afin de démontrer pourquoi son permis ne devrait pas être révoqué de façon permanente.

Il est accusé d'actes nuisibles à la boxe, particulièrement de l'être associé avec des criminels et des parieurs.

Le promoteur Herman Taylor et le publiciste Archie Pirolly, qui devaient aussi comparaître mercredi, devront aussi démontrer pourquoi ils ne devraient pas être suspendus de façon permanente de la boxe, leurs causes ont été renvoyées au mois prochain.

Le principal client de Wilkin est Frank (Blinky) Palermo, un gérant, qui devait comparaître lundi afin de démontrer pourquoi son permis ne devrait pas être révoqué de façon permanente.

Il est accusé d'actes nuisibles à la boxe, particulièrement de l'être associé avec des criminels et des parieurs.

Le promoteur Herman Taylor et le publiciste Archie Pirolly, qui devaient aussi comparaître mercredi, devront aussi démontrer pourquoi ils ne devraient pas être suspendus de façon permanente de la boxe, leurs causes ont été renvoyées au mois prochain.

Le principal client de Wilkin est Frank (Blinky) Palermo, un gérant, qui devait comparaître lundi afin de démontrer pourquoi son permis ne devrait pas être révoqué de façon permanente.

Il est accusé d'actes nuisibles à la boxe, particulièrement de l'être associé avec des criminels et des parieurs.

Le promoteur Herman Taylor et le publiciste Archie Pirolly, qui devaient aussi comparaître mercredi, devront aussi démontrer pourquoi ils ne devraient pas être suspendus de façon permanente de la boxe, leurs causes ont été renvoyées au mois prochain.

Le principal client de Wilkin est Frank (Blinky) Palermo, un gérant, qui devait comparaître lundi afin de démontrer pourquoi son permis ne devrait pas être révoqué de façon permanente.

Il est accusé d'actes nuisibles à la boxe, particulièrement de l'être associé avec des criminels et des parieurs.

Le promoteur Herman Taylor et le publiciste Archie Pirolly, qui devaient aussi comparaître mercredi, devront aussi démontrer pourquoi ils ne devraient pas être suspendus de façon permanente de la boxe, leurs causes ont été renvoyées au mois prochain.

Le principal client de Wilkin est Frank (Blinky) Palermo, un gérant, qui devait comparaître lundi afin de démontrer pourquoi son permis ne devrait pas être révoqué de façon permanente.

Il est accusé d'actes nuisibles à la boxe, particulièrement de l'être associé avec des criminels et des parieurs.

Le promoteur Herman Taylor et le publiciste Archie Pirolly, qui devaient aussi comparaître mercredi, devront aussi démontrer pourquoi ils ne devraient pas être suspendus de façon permanente de la boxe, leurs causes ont été renvoyées au mois prochain.

Le principal client de Wilkin est Frank (Blinky) Palermo, un gérant, qui devait comparaître lundi afin de démontrer pourquoi son permis ne devrait pas être révoqué de façon permanente.

Il est accusé d'actes nuisibles à la boxe, particulièrement de l'être associé avec des criminels et des parieurs.

Le promoteur Herman Taylor et le publiciste Archie Pirolly, qui devaient aussi comparaître mercredi, devront aussi démontrer pourquoi ils ne devraient pas être suspendus de façon permanente de la boxe, leurs causes ont été renvoyées au mois prochain.

Le principal client de Wilkin est Frank (Blinky) Palermo, un gérant, qui devait comparaître lundi afin de démontrer pourquoi son permis ne devrait pas être révoqué de façon permanente.

Il est accusé d'actes nuisibles à la boxe, particulièrement de l'être associé avec des criminels et des parieurs.



EXPORT
LA MEILLEURE
CIGARETTE AU CANADA

Canadien Junior toujours en tête

MONTREAL (PC) — Les Canadiens de Montréal sont toujours en tête du classement dans la série pour le trophée Laurier.

Les Canadiens junior ont un total de 14 points, soit une avance de quatre points sur le Kitchener Waterloo et le St. Catharines. Ces deux clubs ont un total de 10 points, ayant remporté chacun cinq victoires.

Le St. Michael's de Toronto a huit points, les Malbors de Toronto sept, Hamilton cinq et Barrie deux.

Tous les clubs qui participent à la série font partie de la ligue junior de l'Ontario à l'exception des Canadiens. Ceux-ci ne font partie d'aucune ligue cette année.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Chaque club joue 24 parties, 12 à domicile et 12 à l'étranger, dans la série.

Orval Tessier avec les As

QUEBEC (PC) — Orval Tessier, joueur d'avant, natif de Cornwall, a été acheté par les As de Québec aux Bruins de Boston.

Tessier fut l'un des trois joueurs des Bruins envoyés à Hershey, un club-ferme de la Ligue Américaine, à la suite de la récente série de défaites du club bostonnais. Mais une clause du contrat de Tessier prévoyait son retour dans la Ligue Professionnelle du Québec s'il était envoyé aux mineurs.

Les As connaissent actuellement l'une de leurs pires saisons depuis plusieurs années et on espère que l'arrivée de Tessier aidera à améliorer le rendement du club.

Boston avait racheté Tessier au prix de \$15,000 par suite de son excellent rendement de la dernière saison avec le Royal de Montréal, alors qu'il obtint 36 buts et 39 assists. L'année précédente, il avait récolté 21 buts et 18 assistances avec les Flyers de Barrie.

Dans ses 23 parties avec les Bruins de Boston cette saison il a compté deux buts et obtenu trois assistances.

Tessier est âgé de 22 ans.

Tessier est âgé de 22 ans.

Tessier est âgé de 22 ans.

Tessier est âgé de 22 ans.

Tessier est âgé de 22 ans.

Tessier est âgé de 22 ans.

Tessier est âgé de 22 ans.

Tessier est âgé de 22 ans.

Tessier est âgé de 22 ans.

Tessier est âgé de 22 ans.

<

CAVACADE SPORTIVE

par

Gérard "Gerry" COSSELIN

Le Canadien continue sa marche triomphale, dans la Ligue Nationale. Deux victoires en fin de semaine combinées avec deux échecs des Rangers a creusé un fossé de 10 points entre le club de Phil Watson et celui de Toe Blake. Il fallait s'y attendre. S'il est vrai que le club new-yorkais possède une grande puissance offensive, il reste que de bons joueurs d'arrière-garde peuvent arrêter leur élan. C'est là toute la différence entre les Rangers et le Canadien. Les deux clubs ont un bon gardien de buts, mais la défense du club new-yorkais n'est pas du calibre de la Ligue Nationale... Le record du Canadien devient de plus en plus impressionnant. Il n'a perdu qu'une seule fois au cours de ses 20 dernières rencontres. En 29 parties, il n'a perdu que quatre fois. Un club qui peut gagner à l'étranger avec autant de régularité a assurément l'étoffe d'une équipe championne... Jean Béliveau a maintenant des chances de briser le record de 50 buts réussis en une saison par Maurice Richard... La tactique de Toe Blake de reposer ses vieux joueurs pour la deuxième partie des programmes doubles continue à porter des fruits.

Au programme de jeudi soir à la télévision, Larry O'Brien recevait la visite de Léo Dandurand. Ce dernier s'est révélé à la hauteur de l'autorité qu'on lui reconnaît en matière sportive, en pronostiquant bien la plupart des événements sportifs de la fin de semaine. Par exemple, il avait prévu que les deux victoires du Canadien, à Montréal contre Detroit et à Boston contre les Bruins. Il avait même envisagé la victoire des Leafs de Toronto sur les Rangers de New-York, mais ce qui est mieux, il fut le seul sur cinq invités à prédire la victoire de Sugar Ray Robinson sur Carl "Bobo" Olson. Sans commentaires... Jean Fournier et Paul Paré ont prouvé aux télespectateurs dimanche après-midi, qu'ils s'entendent en fait de publicité. Leur théorie est la suivante: les rédacteurs de sport revendiquent l'honneur d'avoir participé à tous les succès des entreprises sportives. Mais ils devraient aussi battre sur leur propre poitrine leur "mea culpa" pour les échecs des petits clubs. Si le sport accordait plus de place dans ses colonnes au sport amateur, ce dernier aurait plus de facilité à faire ses frais.

Le club le plus pathétique de tout le hockey organisé est évidemment le Royal de Montréal. Depuis le début de la saison, plus d'une vingtaine d'accidents ont décimé les rangs du club. Nominaux en quelques uns. Denis Boucher, Phil Goyette, Ray Laplante, Bub MacPherson, Guy Rousseau, Cecil Hoekstra, André Coriveau, Barry Thornedycraft et maintenant Gerry McNeil ont tous, à un moment ou l'autre, dû prendre le chemin du repos. Le club de Lach a déjà joué avec sept joueurs d'avant et quatre de défense. Et l'on se demande pourquoi le club local est si loin derrière les Cataractes de Shawinigan. Avant le dernier voyage du club, le Royal n'avait perdu que trois fois. Puis, ce fut la série de six défaites consécutives. Et dimanche, on se remémorait à gagner. Il est encore surprenant qu'il soit encore en deuxième position du classement sans vouloir minimiser la valeur des Cataractes il est bon de rappeler que la saison est loin d'être terminée, et nous permettons à nos amis de l'équipe gagnante le club d'Elmer Lach est le meilleur du circuit. Toute la deuxième partie de la saison devrait en faire foi.

Savait-on que la Ligue du Québec, il y a trois et quatre saisons, avait attiré une assistance globale qui dépassait le million? C'est pourtant un fait. Par exemple, en 1952-53, la saison régulière attira 911,416 spectateurs et les séries éliminatoires 306,201... La saison dernière fut la moins impressionnante depuis 1944, avec un grand total de 521,669, mais tout indique que l'on recommence à remonter la cote... L'an dernier, la Ligue du Québec en entier n'a eu que sept

Belle tenue du club Brading

Grâce à un ralliement tardif de trois buts par Yves Boileau des "bleus", le Brading "Cinci" a vaincu le Deschenes et Filis 8 à 7, pour reprendre la première position de la Ligue de hockey Amicale St-Viateur. Bernard Gravel des "verts" a brillé d'un vif éclat en comptant trois buts en plus d'obtenir une assistance.

Dans la première partie au programme de mercredi dernier au Centre Sportif Laval, le Montréal Forged Products a remporté une deuxième victoire sur le Bienville Knitting Mills au compte de 3 à 1. Lucien Tremblay des "jaunes" en comptant deux buts en plus de passer en tête des compteurs de la Ligue.

POSITION DES EQUIPES
Brading "Cinci" 4 3 1 0 16 13 8
Montréal Forged Prod. 4 2 1 1 16 14 5
National 15 2 1 1 3 44 20 8
Deschenes et Filis 4 0 3 1 23 29 1

Les activités à Ville Saint-Laurent

Les Castors de Ste-Thérèse ne semblaient pas laborieux comme leur nom l'indique jeudi soir dernier quand ils ont été défaits au compte de 3-2 par les Jets de St-Laurent dans une partie très importante pour les deux clubs. Vic-Rainville, André Bessette, Norman Doyle, Claude Nadette et Denis Ménard jouèrent un rôle très important dans la victoire du St-Laurent avec leurs buts ou assistances dans les moments opportuns. La défense composée de Henry Harbinson, Yvon Trudel et Michel Ducharme fut comme d'habitude très solide et le gardien de buts, Achille Carbo, toujours régulier dans ses filets.

VISITE DU N.D.G.

Jeudi soir à l'aréna du Collège de St-Laurent sur le hlv St-Croix, la Ligue de hockey Métropolitaine junior présentera un autre intéressant programme double. Dans la première partie, il sera intéressant de surveiller les Jets qui tenteront de poursuivre leur série de victoires, onze parties consécutives sans défaite, en remportant le N.D.G. Dans la seconde partie le Parc Extension, qui joue du hockey assez rude, sera opposé au Maroons de Lachine.

PARTIE HORS CONCOURS

Canadien Junior rencontrera les Jets de St-Laurent dimanche le 8 janvier 1956.

Dans cette partie il sera intéressant de noter la différence de

jeu et le calibre de hockey entre les représentants de la Ligue Métropolitaine, les Jets, et le fameux club Canadien Junior de Sam Pollock et de l'Assommoir. Dites-le à vos amis, ne pas manquer cette intéressante partie qui aura lieu le dimanche soir, le 8 janvier 1956, à 8:00 p.m., à l'aréna du Collège de St-Laurent. Les Jets tenteront l'impossible pour l'emporter parce que certains experts prétendent que le Canadien Junior l'emportera facilement par une marge de six points.

SECTION "EST"
J O P N P C Pts
St-Thérèse 17 11 1 2 310 26 39
St-Laurent 18 10 2 4 36 43 34
Parc Extension 15 8 1 1 31 31 17
Lachine 16 8 4 1 32 44 20 8
Hoekstra 14 3 3 0 43 73 1

SECTION "OUEST"
J O P N P C Pts
St-Jean 17 11 1 2 310 26 39
Verdun 18 8 4 1 36 43 34
Lachine 15 8 1 1 31 31 17
Lakeshore 16 8 4 1 32 44 20 8
N.D.G. 17 10 3 0 33 73 11

Gardiens de buts
Carroll, St-Jean 27 27 44
Melaki, St-Jean 19 16 35
Rousseau, St-Jean 12 19 31
Lévesque, St-Jean 13 11 29
Bédard, Ste-Thérèse 14 15 39
O'Reilly, St-Jean 17 19 31
Rousseau, St-Jean 17 19 31
Fraser, Ste-Thérèse 13 11 24
McDonald, Lakeshore 12 12 26
Bailly, Ste-Thérèse 12 12 26
Brisebois, Lachine 10 8 18
Legrove, Lachine 10 10 30

Gardiens de buts
McIntyre, St-Jean 26 2 212
Hansen, Verdun 40 6 232
Dunlop, Lachine 38 1 232
Carbo, St-Laurent 39 1 240
Hollingshead, P. Ktn. 33 1 3
Edridge, Lakeshore 24 6 119
Cyr, Ste-Thérèse 40 1 278

Ici et là dans la Nationale

Parties sans buts

Il n'y a eu que deux parties sans buts dans la Ligue Nationale de hockey cette saison et les mêmes équipes étaient aux prises lors de ces deux joutes, soit le Detroit et le Boston. La première de ces parties a été disputée le 22 octobre et la seconde le 13 novembre.

Formule de Watson

Phil Watson, l'instructeur des surprenants Rangers de New-York, a ses propres méthodes pour déterminer combien de temps ses joueurs restent sur la glace durant une joute. La durée normale d'un tour régulier sur la glace pour un joueur est de 90 secondes. Watson croit cependant que dans certaines parties il est préférable de garder les joueurs sur la glace pour des périodes plus courtes.

"Dans une partie contre le Detroit plus tôt dans la saison, j'ai découvert qu'en faisant des changements toutes les 30 secondes a été sur la glace aussi longtemps

mes joueurs allaient plus vite que les Wings. C'est pourquoi j'ai continué et nous avons finalement gagné la partie. Alors que les joueurs du Detroit semblaient se fatiguer plus vite, les miens étaient pleins d'énergie et de vitalité", disait Watson récemment à New-York.

Dans les parties dans lesquelles les Rangers ont blanchi les Bruins de Boston par 4 à 0 et 5 à 0, Watson modifia quelque peu sa stratégie en gardant ses joueurs sur la glace de neuf secondes à deux minutes, mais en changeant de joueur de centre plus souvent. "Je n'ai utilisé que trois lignes", a expliqué Watson, "mais je me suis servi de quatre joueurs de centre."

Dave Creighton, Larry Popein et Don Raleigh étaient mes trois joueurs de centre réguliers, mais je les ai fait remplacer tour à tour par Bronco Horvath, Bronco

que tout autre joueur et a réussi de très beaux jeux". Les méthodes et la stratégie de Watson ont été des plus efficaces jusqu'ici puisque les Rangers de New-York n'ont pas occupé une place aussi avantageuse dans le classement à ce temps de la saison depuis bien longtemps.

Gardiens de buts punis

Les gardiens de buts de la Ligue Nationale de hockey ont leur part de punitions cette saison. Seuls Harry Lumley du Toronto et Lorne "Gump" Worsley du New-York n'ont pas encore été punis cette saison parmi les cercles de la Ligue. Jacques Plante des Canadiens a reçu deux minutes et Glenn Hall du Detroit en a reçu une. Terry Sawchuk de Boston et Al Rollins du Chicago en ont chacun écoupé d'une punition de 10 minutes de mauvaise conduite.

Sid Smith, des Leafs a perdu son statut de joueur doux

NEW-YORK (PC) — Ce fut une punition bien ordinaire, pour avoir accroché, une punition qui passa inaperçue dans une troisième période mouvementée, alors que les majeures et les punitions de mauvaise conduite pleuvaient dru. Mais lorsque Sid Smith, des Maple Leafs de Toronto, se vit donner l'ordre de prendre le chemin du banc des punitions, jeudi soir, à Montréal, il devenait le dernier des joueurs réguliers de la Ligue Nationale à perdre son aurole de bon enfant.

Exception faite d'un couple de gardiens de buts, tous les joueurs réguliers de la Ligue Nationale ont effectué des voyages plus ou moins fréquents au banc des péchés. C'est la 11e année de suite qu'on ne peut compléter une saison de la Ligue Nationale sans que tous les joueurs soient punis au moins une fois.

Le dernier ange

Le dernier homme à conserver une feuille blanche pour toute une saison a été Bill Mosienko, l'ailler droit des Black Hawks de Chicago, qui prit sa retraite l'an dernier. Prenant part à chacune des 50 joutes du calendrier de la saison 1944-55, Mosienko réussit à éviter tous les foudres des arbitres et se vit décerner la trophée Lady Byrd, accordée annuellement au joueur le plus gentilhomme.

Mosienko ne détient cependant pas le monopole des belles manières. En 1951-52, Buddy O'Connor, des Rangers de New-York, joua 65 des 70 parties du calendrier sans se voir imposer une seule punition.

Quatre ans plus tôt, alors qu'il avait commis quelques petites fautes, O'Connor s'était mérité la trophée Byrd. En 51-52, cependant, avec son dossier parfait, il dut se contenter de la deuxième place et la trophée fut accordée à Red Kelly, des Red Wings de Detroit. Kelly avait bien passé 24 minutes au banc des punitions mais les juges ont dû croire que si peu de temps au banc des punitions pour un joueur de défense est quelque chose qui tire de l'angelique.

Edgar Laprade

Le seul autre joueur à être puni que aussi angélique que O'Connor est Edgar Laprade, un autre joueur des Rangers. Laprade joua 60 des 70 de la saison dernière sans enlever une seule fois. Tout comme O'Connor, Laprade fut ignoré en faveur de Sid Smith lorsque vint le temps de décerner la trophée Lady Byrd. Smith avait bien passé 14 minutes en punition mais il avait été plus prolifique que Laprade.

Il est assez étrange de constater que le joueur qui a joué le plus de parties sans se faire punir, en 1953-54 fut Jim (Red Eye) Hay, un jeune joueur de défense des Red Wings qui fut un ange pendant 12 parties mais passa ensuite à la Ligue professionnelle du Québec pour passer le formidable total de 98 minutes au cahot, dans un uniforme de St-François de Sherbrooke.

Maintenant que Smith a été déchu de son piédestal de perfection, jeudi soir, la palme passe à Willie Marshall, un ailler droit des Leafs qui a pu s'éviter toute punition dans les six joutes auxquelles il a pris part avant que les Torontois ne l'envoient à leur filiale

Boivin talonné par J.-C. Lavoie

C'est A. Boivin, du club Sabra, qui détient la première place chez les compteurs de la Ligue de hockey "Transportation" avec un total de 26 points, soit un de plus que J.-C. Lavoie, du club Facteurs.

Voici les meilleurs compteurs:

	P.J.	R.	A.	Pts
A. Boivin, Sabra	10	12	14	26
J.-C. Lavoie, Facteurs	8	15	10	25
C. Nadeau, Facteurs	10	7	14	21
H. Dowden, Sabra	9	9	8	17
R. Gosselin, Facteurs	9	9	8	17
J. Kara, Sabra	8	9	6	15
P. Petronio, Sabra	9	7	10	13
W. Moore, Sabra	7	7	3	17
Pit Bertrand, Facteurs	9	7	3	16
G. Ranelucci, Facteurs	7	5	4	9
A. Gosselin, Sabra	7	5	4	9
M. Boivin, Sabra	7	5	4	9
P. Gendreau, C.N.T.	7	2	6	8
R. Bézard, Sabra	4	1	7	8
A. Vervais, Beavers	4	2	2	7
G. Landry, Sabra	4	4	3	7
G. Guy, Sabra	8	3	4	7

POSITION DES CLUBS

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
R. Sabra	10	6	3	1	0	59	21
F. de Mil	10	4	2	1	54	32	12
Beavers	10	3	6	1	20	62	7
C. N. T.	10	3	8	2	26	48	2

GARDIENS DE BUTS

	P.J.	P.C.	Bl.	Moy
R. Sabra	9	17	2	2.10
H. Chamandy	1	4	0	2.10
H. Chamandy	1	4	0	2.10
H. Chamandy	1	4	0	2.10
H. Chamandy	1	4	0	2.10
H. Chamandy	1	4	0	2.10
H. Chamandy	1	4	0	2.10
H. Chamandy	1	4	0	2.10
H. Chamandy	1	4	0	2.10
H. Chamandy	1	4	0	2.10

PUNITIONS

	Minutes
Beavers	103
Canadian National Telegraph	80
R. Sabra	108
Facteurs de Montréal	139

Les Olympiques l'emportent 2-1

Lors de la dernière joute de ballon-balai de la Ligue Métropolitaine disputée avant-hier à l'aréna de l'Académie Roussin, le Royal de Verdun a subi la défaite aux mains des Olympiques par le compte de 2 à 1.

La prochaine joute régulière de la Ligue aura lieu jeudi soir, le 15 décembre, à l'aréna du Collège Loyola alors que les As de Verdun affronteront les joueurs du club Steinberg. Les sportifs sont cordialement invités.

Toujours champion

TOKYO (AP). — Toshiaki Tanaka, champion mondial en simples dans le tennis sur table, a défendu avec succès son championnat du Japon, hier, en battant Kelsuke Tsundou, 21-13, 19-21, 21-12, 10-21, 21-18 devant 5,000 spectateurs.

Chemama triomphe

MARSEILLE, France (AP). — Le boxeur poids coq de Marseille, Emile Chemama, a défait Peter Keenan, de Glasgow, par décision dans un combat de 10 rounds, disputé ici, hier.

La vainqueur pesait 118 livres et Keenan 119½.

LIGUE INTERMEDIAIRE

Lundi soir dernier, le 5 décembre 1955, eut lieu, à l'aréna de Ste-Thérèse, l'ouverture officielle de la Ligue "Intermédiaire" de la Cité de Saint-Laurent. Chaque club était représenté par des chauds partisans venus en autobus de St-Laurent et il était très intéressant à noter l'enthousiasme qui régnait dans l'aréna. La partie fut mise au jeu par le Rév. Père Brousseau, c.s.c., aumônier des Loisirs de St-Laurent, accompagné par le sportsman bien connu de la Côte Vertu, Jacques Cou

Dans la première partie, les Loisirs de St-Laurent brillamment pilotes par leur nouvel instructeur leur Bie Racette, ont défait les derbards dirigés par Arnold Matheux, au compte de 4-1 dans une partie chaudement disputée. On a brillé pour les Loisirs: Léonard

Classement de la Ligue
Loisirs St-Laurent 1 1 - 2
Loisirs N.B.D.F. 1 1 - 2
St-Laurent Thunderbirds 1 - 1 0
St-Laurent Maroons 1 - 1 0

LIGUE JUNIOR "C"

Dans la Ligue Junior "C" Fallon, les Sabres de St-Laurent, pilotes par Cliff Fletcher, ont inauguré leur saison en remportant une victoire sur le Ste-Cécile au compte de 3-1. La partie, dénuée de rudesse, fut disputée à vive allure, mais les Sabres, bien dirigés par leur instructeur finirent par prendre une avance sur Ste-Cécile qui battilla ferme jusqu'à la fin de la partie avant de s'avouer vaincu.



GUY ROUSSEAU est un de ceux sur qui l'instructeur Elmer Lach compte pour replacer son club sur le terrain de la victoire. Guy a joué une partie de toute beauté, dimanche, alors que le club local, encore décimé par les blessures, a eu raison des Lions de Trois-Rivières.

Activités dans le district Centre

Aimé Constantin, moniteur de district de la Section des sports dont M. Phil Wimmer est le régisseur, annonce qu'un grand nombre de clubs de hockey et de ballon-balai sont enregistrés à la Ligue des terrains de jeux de la Ville de Montréal, pour le district Centre.

Les dernières assemblées pour l'organisation finale des nombreuses ligues des différentes catégories pour le hockey et le ballon-balai seront tenues aux dates suivantes:

HOCKEY: Ce soir, le 12 décembre 1955 à 8.00 heures précises au sous-sol du Chalet Lafontaine, 3819 Calixa-Lavallée.

BALLON - BALAI: Mercredi soir, le 14 décembre 1955 à 8.00 heures précises, au sous-sol du Chalet Lafontaine.

ARBITRES: Lundi soir, le 19 décembre 1955 à 8.00 heures précises, au sous-sol du Chalet Lafontaine.

Aux réunions pour le hockey et le ballon-balai, les nouveaux et anciens règlements seront lus et expliqués, les ligues seront formées pour la saison 1955-56, laquelle débutera vers le 27 décembre 1955.

L'assemblée pour les arbitres toutes les personnes intéressées à la cause des jeunes sont invitées à s'y présenter. Fred Palin, arbitre en chef de la Ligue des terrains présidera cette réunion et se fera un plaisir de renseigner les nombreux arbitres sur les nouveaux règlements de jeu.

Kowalski fera un retour dans l'arène demain soir

Il est probablement vrai que Wladek Kowalski était le lutteur le plus détesté des amateurs locaux quand il détenait le championnat mais il n'en demeure pas moins que ces mêmes amateurs raffolent le voir à l'oeuvre. Kowalski, on le sait, fera un retour à la lutte active demain soir au Forum, quand il s'attaquera au champion Don Leo Jonathan après une longue absence de plus de huit mois et c'est vraiment incroyable de voir la réaction des amateurs pour le match en question.

Il y avait foule compacte aux guichets du Forum hier matin quand on mit les billets en vente pour cet important match de demain et tout laisse croire qu'on enregistrera une assistance record pour ce temps-ci de l'année. Il devrait en effet y avoir plus de 12,000 amateurs sur les lieux au Forum et il ne fait aucun doute que la rivalité Kowalski-Jonathan est ce qui amène cette extraordinaire popularité du match de demain.

Kowalski s'est entraîné de façon plus que sérieuse pour son match contre Jonathan et s'il ne l'emporte pas il pourra tout au moins dire qu'il était en condition parfaite. Le géant polonais qui avait réduit son poids à 160 livres, sans trop de raison peut-être après avoir abandonné la lutte il y a huit mois a suivi des cours de culture physique régulièrement depuis de longues semaines et il pèse actuellement 250 livres. Il n'a jamais trop aimé Jonathan et on assistera donc à un match élevant demain puisque Jonathan, un géant lui aussi, fera l'impossible pour démantibuler Wladek.

Le promoteur Quinn offrira demain une fameuse séance car en plus du match tant attendu entre Kowalski et Jonathan, on assistera à un match par équipes fameuses entre Paul Baillargeon et son partenaire Pat O'Connor et les rudes Bull Curry et John Swenski.

LIVRAISON GARANTIE POUR NOËL

Morrie Gold
385 OUEST, LE STE-CATHERINE JUSTE À L'OUEST DE MONTREAL

PARTICIPEZ À L'EXCITANTE SÉRIE DE CONCOURS. "NOUVELLE BRADING"

UN NOUVEAU CONCOURS TOUTES LES DEUX SEMAINES —

VOUS POUVEZ

GAGNER

TOUTES LES DEUX SEMAINES...

BOURSES D'ÉTUDES

plus surprises, dont

AUTOS FORD 1956

et plusieurs autres

BEAUX PRIX EN ARGENT!



Voici tout ce qu'il vous suffit de faire...

1. Complétez simplement les deux mots du slogan Brading...

2. Inscrivez (en lettres moulées) votre nom et votre adresse, ainsi que le nom et l'adresse du licencié ou de l'employé de qui vous achetez vos produits Brading.

3. Incluez 6 capsules de bière Brading, lager Cinci de Brading ou porter Brading, ou toute combinaison de ceux-ci, afin d'être éligibles pour les surprises.

4. Ne manquez pas d'entourer vos capsules de papier avant de les glisser dans l'enveloppe.

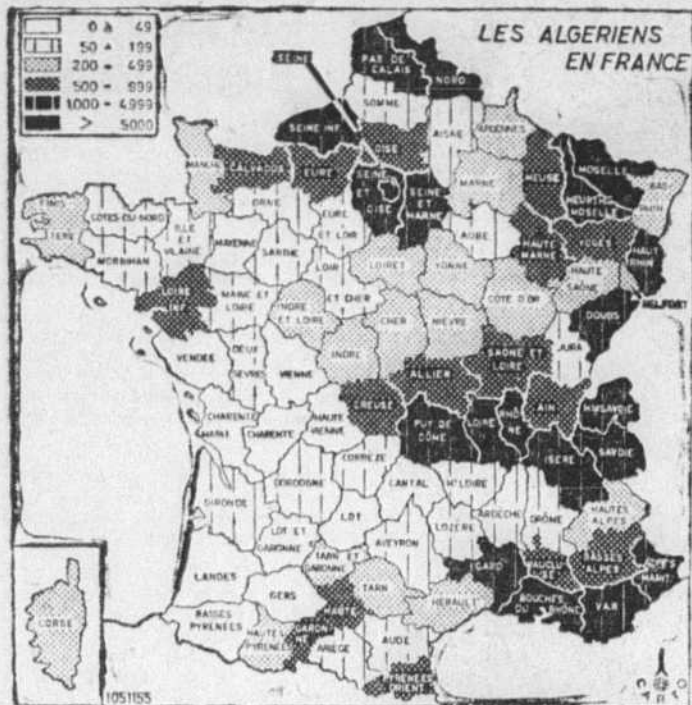
5. Postez vos inscriptions à: Concours "Nouvelle Brading", C.P. 8900, Montréal, 3.

SOUVENEZ-VOUS QUE VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE PREUVE D'ACHAT POUR PARTICIPER... MAIS SI VOUS INCLUEZ 6 CAPSULES BRADING-BIÈRE BRADING-LAGER "CINCI" DE BRADING-PORTER BRADING-VOUS DEVEZ AUTOMATIQUEMENT ÉLIGIBLES POUR LES SURPRISES... DONT UN SEDAN FORD CUSTOMLINE 1956!



Conservez les capsules Brading pour avoir droit aux surprises!

BRASSERIE BRADING LIMITÉE



La répartition géographique des Algériens en France

La France connaît deux problèmes algériens: d'abord les difficultés qu'elle rencontre en Algérie et deuxièmement le problème des Algériens en France. Les Algériens sont des citoyens français et bien qu'il existe encore des mesures d'exception, les Algériens peuvent librement s'installer en France. On évalue le nombre de ces Nord-Africains à presque 300,000.

Récemment le Bulletin Hebdomadaire de Statistique a publié quelques particularités sur la répartition géographique des "Français musulmans originaires d'Algérie". Notre carte, basée sur les données publiées par le Bulletin Hebdomadaire, montre bien les principaux "foyers" d'implantation avec leur périphérie en "tache d'huile", ainsi que les voies de pénétration principales suivies à partir de Marseille.

Il faut tenir compte du fait que le nombre d'Algériens est en réalité plus élevé qu'indiqué dans les résultats du recensement de mai 1954, parce qu'il est vraisemblable qu'un certain nombre d'Algériens ont pu échapper au recensement.

Dans le département de la Seine il y a plus de 50,000 Algériens; suivent la Moselle (16,000), le Nord (14,000), le Rhône (11,000), les Bouches-du-Rhône (8,000).

Prix d'urbanisme à trois constructeurs de Montréal

Trois constructeurs montréalais ont obtenu les honneurs du concours organisé par l'Association Canadienne d'Urbanisme. Les lauréats sont: MM. Paul LaRivière, Aimé Boleau Jr. et Alfred Miller recevront officiellement les plaques offertes par l'Association à cette réception qui présidera M. Charles E. Campeau, Président de l'Association.

MM. Paul LaRivière, Aimé Boleau Jr. et Alfred Miller recevront officiellement les plaques offertes par l'Association à cette réception qui présidera M. Charles E. Campeau, Président de l'Association.

Les Idées en Marche

Avons-nous les députés que nous méritons?

On dit souvent: "On a les députés qu'on mérite", comme au trefonds de Bonald affirmait que "les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent". Mais est-ce bien vrai? Nous avons posé la question et elle est apparue à plusieurs comme une demi-vérité. Les uns disent "oui". Vivant en démocratie, les électeurs sont libres de choisir leurs représentants. Si la réalité politique n'est pas meilleure, c'est à cause de l'inconscience des électeurs et des députés qui se désintéressent de la chose publique, ou bien c'est à cause de l'intérêt personnel qu'on fait passer avant le bien commun. Les autres disent "non", on n'a pas les députés qu'on mérite. Le système ne rend pas justice aux électeurs comme aux députés: on élut plus un parti qu'un député, on n'a pas beaucoup de latitude, la direction des partis nous échappe, la machine et la caisse électorale faussent la liberté du choix, il y a une mauvaise division de la carte électorale. De toute façon, comment organiser notre démocratie pour que le choix du peuple soit éclairé et que les députés soient responsables à leurs commettants?

Tel est le sujet qui sera discuté, lors de la prochaine émission du forum "Les Idées en Marche", qui passera le jeudi 15 décembre, sur tous les postes du réseau français de Radio-Canada (radio et télévision). Parmi les participants de cette émission, mentionnons le Docteur Pierre Gauthier, député fédéral de Portneuf, M. Jacques Perrault, avocat de Montréal, et M. Roméo Mathieu, secrétaire de la Fédération des Unions industrielles du Québec. L'animateur sera M. Gérard Pelletier. Le forum "Les Idées en Marche" est présenté en collaboration avec "La Société canadienne d'Éducation des Adultes".

Ceux qui soutiennent l'affirmative

Les partisans de cette opinion soutiennent que les électeurs sont libres de choisir leurs représentants, ils peuvent donc élire de bons hommes. Du moins dans l'absolu. Notre système démocratique fait élire au suffrage universel le député qui est censé représenter au mieux les intérêts de ses commettants. Mais, hélas, plusieurs citoyens négligent la politique: quand on a rejoint 60% des votes, dans une élection, il faut se compter ceux. Si on s'intéresse à la politique, c'est souvent par intérêt personnel: organisateurs vivant de la "crèche", patrons à recevoir, situations à améliorer.

Faut-il s'étonner, dès lors, que les députés devenus représentants du peuple, aient déjà cessé d'en être? S'ils jouent un rôle qui n'est pas le leur, si on les charge plus de défendre nos intérêts personnels que ceux de la collectivité, ils négligeront les besoins réels de la population. Les députés se présenteront sous une étiquette, la plus susceptible de les faire élire; ils promettent plus qu'ils ne pourront donner. Une fois élus, ils épouseront les vœux du parti. Dans les conflits entre le capital et le travail, à l'occasion des grèves, dans les périodes de chômage, au milieu des grands problèmes de l'heure, les députés s'abstiendront, la plupart du temps, d'intervenir. Ils attendront que le peuple les force à agir. Celui-ci, à quelques exceptions près, ne bouge pas. A moins qu'il y ait des intérêts personnels en jeu. C'est donc, d'abord, dans l'apathie de la masse et dans les bénéfices mesquins de quelques bailleurs de fonds qu'il faut chercher l'indifférence et la paresse de certains députés. Si les électeurs ne réagissent pas, pourquoi prendre part aux débats parlementaires et risquer son avenir politique?

On n'a pas les députés qu'on mérite.

A l'exception de très rares personnalités, les candidats doivent s'insérer à un parti pour être élus. Aussi, pensent les partisans de cette opinion, c'est beaucoup plus un parti qu'un élu qui porte au pouvoir. La personnalité du député compte peu, sa principale qualité est d'être rouge ou bleu.

Bien plus, ajoutent certains, les deux grands partis politiques représentent sensiblement les mêmes intérêts. Dans ces circonstances, comment l'électeur moyen peut-il faire refléter son opinion? Ils poursuivent en disant que la direction des partis échappe au contrôle de la masse, que les députés sont choisis, nommés et conduits par des intérêts étrangers aux électeurs. La machine et la caisse électorales viennent accentuer la différence entre la population et ses députés: organisation sapement orchestrée, publicité insidieuse, annonces répétées, argent prodigué; on vend un nom, comme on lance un produit.

Il y aurait, aussi, une mauvaise distribution de la carte électorale, la représentation actuelle ne correspond plus à la population. Montréal, par exemple, avec près de la moitié de la population du Québec, a 15 députés sur 93, à Québec, soit moins du sixième, et à Ottawa, elle en a 20 sur 73, soit près du tiers. Les électeurs sont mal, dès lors, comment leur choix peut-il effectivement modifier la politique de leur pays.

Quelle que soit la réponse apportée à cette question, il faut poser les conditions indispensables



Les chefs de la Russie en Birmanie

Après un séjour de deux semaines en Inde, les dirigeants russes, MM. Boulganine et Khrouchtchev se sont rendus en Birmanie, avant de terminer leur voyage par une visite en Afghanistan. Les relations entre la Birmanie et l'Union Soviétique, de même que celles entre la Birmanie et la Chine populaire sont cordiales. Le premier ministre birman, M. U Nu ne manque aucune occasion pour exprimer sa grande admiration pour le développement culturel et économique en Russie et en Chine. En vue de l'exposition industrielle internationale qui doit se tenir en 1956 à Rangoon, M. U Nu a demandé au gouvernement russe d'envoyer en mission les architectes qui avaient conçu le pavillon russe ayant pu au premier ministre birman.

La Birmanie, qu'on pourrait appeler une république démocratique à tendance socialiste et à forme fédérale, n'est un État indépendant que depuis janvier 1948. L'essentiel de l'effort du jeune État a dû être consacré au maintien et au rétablissement de l'ordre dangereusement menacé par plusieurs insurrections et soulèvements simultanés (communistes à drapeau rouge, communistes à drapeau blanc,

bles au bon fonctionnement de notre régime démocratique. Qui pourrait ou devrait se charger d'un tel travail? Comment accentuer la maturité politique du peuple canadien? Autant de questions qui seront posées le jeudi 15 décembre, au forum "Les Idées en Marche" diffusé sur le réseau français de Radio-Canada.

Au Prêt d'Honneur

Le comité consultatif étudie soigneusement chaque demande

Comité qui compte des représentants de l'Université, de la Commission des Ecoles catholiques et plusieurs grandes Ecoles spécialisées

Dès la fondation du Prêt d'Honneur par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, les dirigeants de notre Société nationale ont tenu à constituer un comité autonome pour l'étude des dossiers des nombreux candidats aux prêts. Le Prêt d'Honneur tout en demeurant un service de la Société Saint-Jean-Baptiste possède, comme l'on sait, en vertu de son incorporation, son autonomie administrative. Quoiqu'il soit régi par un Conseil d'Administration et un Comité Exécutif qui se composent de dirigeants de notre Société nationale, il n'en est pas de même pour ce qui regarde l'étude des candidatures et la recommandation aux prêts. Cette charge est confiée à un Comité Consultatif sur lequel ne siègent que quelques représentants de la Société alors que la majorité de ses membres est constituée de représentants de l'Université de Montréal, de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal et de plusieurs grandes Ecoles spécialisées.

A la suite de nombreuses demandes de renseignements reçues de la part de nos généreux souscripteurs et dévoués auxiliaires, la SSJB est heureuse de publier les noms de ceux qui composent présentement ce Comité consultatif qui se réunit chaque année en juillet pour étudier les requêtes étudiantes.

Les représentants de la Société sont: Me F. Eugène Therrien, président général et MM. Roger Duhamel, écrivain et journaliste; Jean Séguin, publiciste; Roger Séguin, Principal d'école; Paul Guertin et Paul-Emile Robert, assureurs. Les représentants des Institutions universitaires et scolaires sont: M. Esdras Minville, Doyen de la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques de l'Université de Montréal; M. Pierre Ste-Marie, Directeur des Etudes et Secrétaire de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales; M. Joseph Dansereau, Directeur général des Etudes à la Commission des Ecoles Catholiques.

Karans, les restes de l'armée de Tchang Kai-shek). Mais la Birmanie a surmonté les soubresauts de ces insurrections qui menaçaient en cause l'existence même de la nation.

Bien que le gouvernement ait au (et encore) des difficultés avec les communistes "officiels" moscovites, il montre beaucoup de sympathie pour le marxisme.

ÉCONOMISEZ!*

demandez les cartons



* Economisez en retournant les six bouteilles vides.

ECONO-PAK

La façon la plus pratique d'acheter votre RED CAP et BLACK LABEL

CARLING

HEURES D'AFFAIRES

Aujourd'hui et demain de 9h. 30 à 5h.30

Jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h. 30

samedi jusqu'à 5h. 30



PERE NOEL

attend ces petits visiteurs. Venez souvent lui rendre visite. Ecoutez-le à CHLP, 6h.30 du lundi au vendredi.

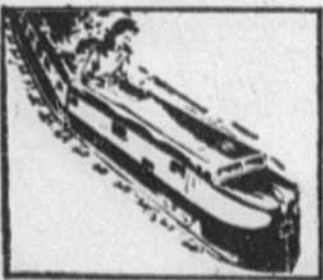


La jolie fée des étoiles

remet à chaque enfant un cadeau souvenir, le prix du billet.

.25

QUATRIEME



"Le petit train du nord"

... accorde le plus beau voyage aux enfants. On verra de beaux paysages, personnages des contes. Prix du billet.

.15

QUATRIEME



donnez-lui cet ensemble de qualité

"CHROMSPUN"
LE COUVRE-LIT AVEC LES DRAPERIES

(à larges volants plissés)

(à plis français)

prix ord. 24.98 —

SPECIAL

16.98

l'ensemble

A NOTER LE COUVRE-LIT MATELASSE (pour lit simple ou double)

Riche apparence pour des années, mais surtout pour le temps des fêtes. Madame recevra pareil présent avec plaisir et satisfaction.

Couvre-lit — chacun 10.50

Draperies — la paire 6.50

DUPUIS — TROISRIVIÈRE — ST-ANDRÉ

Dupuis Frères